

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



C. MARVILLE.

EST. LÉON.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o. 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 358. VOL. XV. — SAMEDI 5 JANVIER 1850.
 Bureaux : rue Richelieu, 40.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Concours pour le prix fondé par l'Illustration. — Assistance publique. — Revue des arts, exposition de Versailles. — Courrier de Paris. — Proverbe. — Hindelopen. — Voyage à travers les journaux. — Histoire du chocolat. — Le mois de janvier. — Revue lit-

téraire. — Chronique musicale. — Bibliographie. — Épée d'honneur offerte au général Changarnier. — Variétés.

Gravures : La première moitié du siècle. — Exposition de Versailles : Portrait équestre du Président de la république; Le lendemain d'une bataille, par M. Horace Vernet. — Le café des Mauresques sur le boulevard des Italiens. — Hindelopen, souvenirs de la Frise : Course de

patins pour les femmes; Course de patins pour les hommes; Garde de nuit; Fermier et fermière; Costumes de Hindelopen, d'après les dessins de M. Gauthier-Strum. — Histoire du chocolat : une gravure. — Allégorie de janvier par M. Walter. — Les étonnes, quatre gravures par Vernier. — Épée offerte au général Changarnier le 31 décembre 1849. — Rébus.



Histoire de la semaine.

En attendant qu'il nous soit donné de voir clair dans ce nuage qui couvre la seconde moitié du dix-neuvième siècle, nous offrons aux regards de nos lecteurs, comme un enseignement, les dates politiques qui marquent les grandes divisions de notre histoire dans la première moitié de ce siècle. Il y a un sujet de réflexion pour les imprudents, pour les imprévoyants, pour ceux qui désespèrent, et pour ceux qui ont des espérances impossibles. Ce pays n'est jamais plus près de la grandeur que le jour où on pourrait le croire le plus voisin de sa décadence et de sa chute. Il sort du sein de la foule énerve par la peur ou lassée à la poursuite d'un idéal insensé, une de ces inspirations dont le bon sens illumine d'abord tous les esprits humbles, soumet les intelligences désintéressées, impose silence aux intrigues, et devient la voix d'une époque. Il se fait alors une sorte de consécration solennelle des conquêtes légitimes du temps, une sorte de transaction entre les opinions attardées dans les formes du passé et les opinions qui prétendent à briser la tradition au risque de ruiner le présent pour fonder l'avenir sans les concours de l'expérience. On n'entend pas encore ce signal parti de la foule; mais on le sent, et déjà les plus sages recherchent à quelles conditions l'ordre et la force peuvent revenir dans notre société épuisée.

Un excellent article du *Journal des Débats* sur cette question : « La France est-elle en décadence ? » a été remarqué cette semaine. L'écrivain répond à une brochure qui affirme la décadence en la faisant remonter aux événements qui ont changé, à la fin du dix-huitième siècle, les institutions de l'ancien régime et la constitution de la France. Nous citons la fin de cet article qui vient à propos après nos réflexions, et qui montre de quelle lumière peut être éclairée cette seconde moitié du siècle encore voilée d'un nuage impénétrable.

« Mais notre société intérieure, dit-il, est en proie à de déplorables discords et ravagée par de perpétuelles révolutions. Ses bases mêmes de l'ordre social sont attaquées. Nous avons, en un mot, nos rouges et nos socialistes. Nous doute! Il faut combattre. C'est la vie des sociétés, et surtout des sociétés libres. A-t-on cru que la liberté n'engendrerait pas des sectes, des factions, des troubles? Le péril est grand : qui le nie? Les forces de résistance sont grandes aussi, usons-en.

« Qu'il nous soit permis de dire toute notre pensée : ce n'est pas avec les socialistes du passé qu'on vaincra les socialistes du présent. Nous appelons les socialistes du passé ceux qui veulent aussi refaire la société selon leur bon plaisir, en la modelant sur tel ou tel des types que l'histoire leur présente et qu'ils préfèrent. Vouloir refaire la société actuelle sur le type de la société de Louis XIV ou de la société de Charlemagne, c'est encore du socialisme, un socialisme plus innocent et moins dangereux que le socialisme rouge, mais aussi déraisonnable peut-être, et surtout impuissant. Notre société, il faut la défendre en la prenant telle qu'elle est, telle que le temps l'a faite, avec ses mœurs et ses idées. La seulement on trouvera des éléments de force et de vie. C'est avec la liberté, avec la raison, que nous réfutons les égarements de la licence et de la démagogie, et avec les bons principes de la révolution que nous vaincrons les excès et les fautes de la mauvaise révolution. Le passé a eu ses moyens d'action, ses principes, son organisation politique et religieuse qui a produit de grandes choses, et qui en a aussi produit de détestables. La foi du moyen âge a engendré les persécutions et les guerres de religion. La légitimité féodale a engendré les guerres de succession. Le présent a ses ressources comme il a ses maux. Restons ce que nous sommes, des individus du dix-neuvième siècle; ne nous renions pas nous-mêmes : nous n'emprunterons pas au passé ce qui faisait sa force, et nous perdrons ce qui peut faire la nôtre. Le plus sûr moyen de marcher à notre décadence et de nous livrer aux démagogues et aux inventeurs d'utopies sociales, ce serait de nous faire à notre tour utopistes, et quels utopistes ! les utopistes du passé ! »

— Nous avons laissé l'Assemblée nationale embarrassée dans la discussion relative à la garde mobile. Le projet du ministère et celui de la commission n'ayant pu parvenir à se concilier, l'Assemblée les a rejetés l'un et l'autre avec tous les amendements, en prorogeant d'un mois l'existence de ce corps. La question sera-t-elle plus facile à décider dans un mois? c'est ce que nous souhaitons.

Une autre discussion, où la lumière n'a pu parvenir à se faire dans une assemblée où la majorité est divisée, avec un ministère qui se dit au service d'une initiative émanant du chef du pouvoir exécutif, mais qui n'ose pas avoir un avis, de peur de compromettre son existence sur un vote, la question de la Plata, a occupé les séances du 28, du 29, du 31, sans aboutir à une solution.

Le projet de loi en discussion a pour but d'ouvrir au ministre des affaires étrangères un crédit de 1 million 150,000 fr. destiné à payer le subside que la France, par l'organe de ses agents diplomatiques, s'est engagée à fournir aux défenseurs de Montevideo. Sur ce point, c'est-à-dire sur la loi elle-même, tout le monde est d'accord; il faut faire honneur à la signature de la France, il faut payer. Il est encore un autre point sur lequel l'accord est aussi unanime : c'est qu'aujourd'hui notre position dans la Plata n'est plus tenable, et c'est que le statu quo y compromet chaque jour et d'une manière plus grave les intérêts de notre considération, de notre honneur, de nos finances, de notre commerce, c'est qu'il faut sortir à tout prix d'une situation devenue avec le temps ruinuse et presque ridicule. Deux moyens sont actuellement à la disposition de la France, l'un est de conclure un traité avec la République française dans la Plata, l'autre est de conclure un traité avec le dictateur Rosas.

Tel est le sujet sur lequel a roulé la discussion, qui s'est encore terminée par une sorte d'ajournement, au moyen du rejet de tous les amendements, sauf un seul, celui par lequel

M. de Rancé, en réservant au fond la question, proposait d'ouvrir au ministre de la marine et de la guerre un crédit de 40 millions destinés à solder les frais de la négociation armée. Après deux épreuves douteuses par assés et levés, le scrutin de division a donné comme premier résultat 315 voix pour la prise en considération, 312 voix contre; mais comme des erreurs possibles n'ont pu être constatées dans cette séance, c'est un résultat encore douteux et qui a ramené, en effet, l'amendement à la commission. C'est aujourd'hui même, au moment où nous achevons ce bulletin, que l'Assemblée délibère à ce sujet.

La séance du 2 janvier a commencé par la discussion du projet de loi tendant à modifier l'article 472 du Code d'instruction criminelle relatif à l'exécution des condamnations par contumace. Le projet a été adopté tel qu'il avait été modifié par la commission d'accord avec le gouvernement.

L'Assemblée législative s'est occupée ensuite du projet de loi relatif à la nomination et à la révocation des instituteurs communaux. Des bruits circulaient depuis quelques jours sur la division qui se serait manifestée, à propos de ce projet, dans le sein de la majorité. La première question à décider, la seule qui ait été discutée dans cette séance, était une question préjudiciale; elle portait sur l'urgence que le gouvernement avait réclamée en faveur de ce projet de loi.

Le scrutin public a été réclamé sur la question d'urgence. Le nombre des votants était de 623. Le résultat du scrutin, tel qu'il a été proclamé officiellement au sénat, est celui-ci : 312 voix pour l'urgence et 312 voix contre. On sait que le partage égal des voix équivalait au rejet. D'après ce dénombrement, l'urgence était donc rejetée. Cependant le scrutin a été soumis à une vérification qui a été faite après la clôture de la séance devant trois membres du bureau. D'après cette vérification, le résultat proclamé publiquement se trouve ainsi modifié : 308 voix pour l'urgence et 307 contre. Ainsi l'urgence est adoptée à la majorité d'une voix.

— Il a couru, à la fin de la semaine dernière, le bruit d'un malentendu qui aurait été prêt à éclater entre M. le président de la République et l'Assemblée législative, à l'occasion de la nouvelle année. Les bureaux de l'Élysée chargés de dresser le cérémonial des grandes réceptions auraient pensé que l'Assemblée nationale devait se présenter comme un simple corps constitué pour rendre ses devoirs au chef du pouvoir exécutif; la prudence de M. Dupin a conjuré les effets de cette étourderie, et le *Moniteur* rend compte ainsi des réceptions du 1^{er} janvier :

« M. le président de la République, ayant à ses côtés M. le vice-président, M. le général Changarnier, tous les ministres, et un grand nombre d'officiers généraux et d'officiers supérieurs, a reçu au nord-hui les divers corps de l'État, aux heures indiquées, dans de salons de l'Élysée-National.

« La réception a été nombreuse et brillante. « Ont été reçus successivement : MM. les maréchaux, la cour de cassation, la cour des comptes, le conseil supérieur de l'Université, la cour d'appel, l'Institut, les préfets de la Seine et de police, le corps municipal de Paris, les sous-préfets de Saint-Denis et de Sceaux et les corps municipaux de la banlieue, l'Académie de médecine, le tribunal de première instance de la Seine, le tribunal de commerce, le conseil de la banque, les juges de paix, la chambre du commerce de Paris, les corps des ponts et chaussées et des mines, les fonctionnaires de l'École polytechnique, le collège de France, les conseils de prud'hommes, le conseil de perfectionnement du Conservatoire des arts et métiers, le conseil des avocats à la cour de cassation, la chambre des notaires, la chambre des avoués d'appel, la chambre des avoués de première instance, la chambre de discipline des huissiers du département de la Seine, la chambre syndicale des agents de change, la chambre des commissaires-priseurs, la chambre syndicale des courtiers de commerce, la Société d'agriculture, le préfet de Seine-et-Oise, le conseil de préfecture, le département, et le tribunal de première instance de Versailles, la garde nationale de Paris et de la banlieue, les militaires de l'armée de terre et de mer, les officiers des invalides, les officiers généraux et autres présents à Paris, les anciens officiers et militaires de l'Empire.

— M. Rochet d'Héricourt, dont les longs et périlleux voyages sont connus des lecteurs de *l'Illustration*, a fait à l'Académie des sciences, dans une de ses dernières séances, une communication du plus haut intérêt.

Nous ne possédons pas de moyen curatif de la rage communiquée autre que la cautérisation de la blessure au moment même où celle-ci vient d'être faite. C'est dire assez que cette affreuse maladie se termine le plus souvent d'une manière fatale. M. Rochet d'Héricourt a rapporté d' Abyssinie une plante, dont la racine décortiquée, séchée, mise en poudre et incorporée au miel ou au lait, guérit la rage, confirmée à la dose de 50 à 60 centigrammes. Une demie-heure après l'ingestion du médicament, le malade est pris de vomissements et d'évacuations alvines : on lui administre alors force petit-lait, puis on arrête l'effet purgatif à l'aide d'un aliment bien pimenté. Les urines deviennent fortement chargées et renferment des vers microscopiques. Quand la dose a produit son effet, le malade ne se trouve plus que sous l'influence particulière du remède.

Une commission est chargée de l'examen de cette intéressante communication, que l'on peut regarder comme le plus beau résultat des excursions si pénibles et si fructueuses du savant et infatigable voyageur.

— Le paquebot à vapeur *Europa*, arrivé à Liverpool le 30 décembre, a apporté des nouvelles des États-Unis en date du 19 de ce mois.

Le message du Président n'est toujours pas connu. Après quarante-sept tours de scrutin, la Chambre des représentants n'est pas encore parvenue à nommer un président, malgré le très-grand nombre de combinaisons qui ont été essayées,

malgré des scènes d'une violence qui peuvent rivaliser avec celles dont nos montagnards nous ont rendus plusieurs fois les témoins.

— Les nouvelles d'Italie sont dépourvues d'intérêt. La chambre des députés de Turin a nommé son président. Sur 125 votants, M. Pinelli, ancien ministre, a obtenu 79 voix.

Concours pour le Prix fondé par l'Illustration.

Un journal qui se distingue entre tous par l'ardeur de son initiative dans toutes les questions, et qui se montre, à cause de cela, toujours prêt à encourager de son approbation les tentatives qui ont un caractère d'utilité générale, le *Credit* annonce en ces termes le concours ouvert par *l'Illustration* pour la composition d'un ouvrage littéraire et pittoresque sur toutes les parties de la France :

« Cette dernière semaine de 1849 a pourtant été signalée par un fait considérable, par un fait inouï dans les annales de la presse française et qui ne tend à rien moins qu'à opérer une heureuse révolution dans la littérature.

« Jusqu'ici, les académies ont été les marraines des jeunes littérateurs. C'est l'Académie de Besançon qui a produit M. Frochot, ce satan en lunettes, ce Méphistophélès en piolet, dont il faut combattre les doctrines, mais dont il est impossible de contester l'immense talent de style et la vaste érudition. L'Académie des jeux floraux de Toulouse, de cette ville qui s'est élevée sur le débris de cité Palladienne, a tenu sur les fonts baptismaux de la poésie et de l'éloquence la plupart de nos grands hommes contemporains : Victor Hugo, Alex. Soumet, Guinaud, Rémusat et tant d'autres. M. Thiers est sorti de l'Académie d'Aix, comme Jean-Jacques Rousseau est sorti de l'Académie de Dijon, et pourtant toutes ces Académies sont en général des marraines peu généreuses, puisque la plupart n'accordent aux lauréats que des prix dérisoires de 500 fr. ou de 1,000 fr. au plus, pour des travaux arides qui nécessitent de longues et pénibles recherches. Or, voici un recueil littéraire par excellence, un journal hebdomadaire qui veut à lui seul vingt académies. Il met au concours la composition d'un ouvrage qui sera, sous la forme dramatique et pittoresque, une description générale des mœurs et des usages qui subsistent encore et qui caractérisent les diverses parties de la France, ainsi que la physionomie et le costume traditionnel des anciennes provinces. Ce journal donne au vainqueur un prix de dix mille francs, outre une rétribution qui pourra être de cinq à six mille francs pour la publication de l'ouvrage, ce qui porte le prix au moins à une quinzaine de mille francs.

« N'aurais-je pas raison de dire que c'était là un fait inouï dans la presse française? En Angleterre, il n'est pas rare de voir une maison accorder un prix d'une grande valeur à l'auteur du meilleur ouvrage sur un sujet donné. Mais chez nous, ce privilège n'avait été réservé jusqu'à ce jour qu'aux académies et aux gouvernements, et encore tous les gouvernements, depuis cinquante années, ont-ils très-rarement usé du droit de se montrer généreux envers les écrivains, les savants et les artistes.

« Le journal dont nous parlons a fait preuve, en outre, d'une grande intelligence dans le choix du sujet mis au concours; son programme diffère essentiellement des programmes académiques; il laisse une grande latitude à la fantaisie. Ce n'est pas un mémoire ni un travail statistique qu'il demande, c'est une étude intéressante, dramatique même, une œuvre véritablement littéraire et bien faite pour exciter, indépendamment de la rémunération pécuniaire, la verve, le talent et l'imagination des écrivains. Un *Voyage à travers la France*, n'est-ce pas, en effet, le livre qui nous manque? Tous nos touristes, tous nos faiseurs d'impressions, d'excursions, de pèlerinages ont-ils seulement daigné consacrer un chapitre à leur pays? Grâce à eux, nous savons à peu près ce que c'est que l'Andalousie, mais la Camargue nous est tout à fait inconnue. Il nous ont parlé des forêts vierges de l'Amérique du sud, des coutumes de l'Orient, du marocain de Naples, des carpes du Rhin, et encore l'imagination a-t-elle presque toujours fait les frais de ces voyages autour de ma chambre; car la plupart de ces Bougainville littéraires n'ont jamais dépassé les colonnes d'Hercule de la banlieue. Le *Voyage à travers la France*, ce voyage que beaucoup de gens ont fait et que personne n'a écrit, ne pourra contenir que des descriptions vraies, que des études exactes, que des scènes prises sur le fait; ce sera un daguerrétype animé de nos usages, de nos mœurs, de nos costumes, de nos monuments, de nos produits, de notre industrie existant entre les provinces. Ce sera surtout un curieux travail de nuances. Un Marseillais n'est pas le même homme qu'un Franco-Comtois, et cependant Franco-Comtois, Bourguignons, Bretons et Provençaux se touchent par de certaines côtés à beau mentir qui vient de loin, dit le proverbe. On permet le déjeuner aux bestiaux d'ours à l'écrivain qui date ses lettres de Berne; mais dans ce voyage à petites journées il faudra trouver moyen d'être amusant sans cesser d'être vrai, car on aura pour juges les trente-six millions de Français dont on aura parlé; et voilà pourquoi l'écrivain ne peut manquer d'être au plus haut point intéressant, varié et instructif.

« La fable qui doit servir de cadre au tableau et en relier les diverses parties est laissée au goût et à la convenance des concurrents. Ce sera, si l'on veut, le voyage d'un Achacaris avec le goût, l'humeur et le sentiment modernes.

« Je me suis empressé d'annoncer cette bonne nouvelle, parce que j'ai pensé que parmi les lecteurs du *Credit*, il se trouverait tout naturellement quelques esprits qui se laisseraient tenter par le désir d'écrire un beau livre qui sera illustre de ses magnifiques gravures, et aussi par le désir bien légitime de gagner quinze mille francs à cette loterie en plûtoit à ce tournoi de l'intelligence. Les Pinfares ne manqueraient pas de triompher de ces jeux olympiques.

« Maintenant il ne me reste plus qu'à vous dire quel est le journal premier, ce recueil fabuleux qui, dans ce temps où il n'y a plus d'éditeurs, se fait le grand seigneur de la littérature. Ce journal, c'est *l'Illustration*. Le directeur de ce recueil que sept années de succès ont placé au premier rang de la presse, s'engage à fournir toutes les communications nécessaires aux personnes qui voudront concourir. La lice est ouverte.

« Le *Charivari*, qui n'approuve guère sans quelque réserve un peu de gens qu'il traite avec une verve comique impuissante, a également remarqué notre programme. Nous ne regretterons pas que la description des mœurs, des usages

et des caractères nationaux qui doit faire le fond sérieux et vrai du livre que nous mettons au concours puisse être assainie d'un peu de cet enjouement qui charme les lecteurs du *Charivari*.

La *Gazette de France*, en annonçant la fondation de notre prix de 40,000 fr. et l'objet de ce prix, ajoute : « Reste à savoir qui sera juge. — Les critiques et les écrivains de l'*Illustration* qui saluent le mieux ce prix s'ils demandent à ce concours. Mais leur choix ne sera pas sans appel, puisqu'il restera aux exclus la faculté de publier leur travail pour mettre le public, le souverain juge, à même de comparer.

Assistance publique.

ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS INSALUBRES.

En attendant le rapport général de M. Thiers sur l'ensemble des principes qui doivent régir le code charitable et des dispositions qui lui reliera, la commission de l'assistance publique fait successivement déposer, par des rapporteurs spéciaux, des projets de lois dont la réunion formera plus tard l'ensemble des mesures salubres à l'aide desquelles le législateur peut espérer de combattre les plus tristes effets de la misère. Nous disons les plus tristes, car il n'est pas donné à l'action de la loi de porter remède à ce mal dans toute son étendue. « Il n'est ni dans le devoir, ni dans le pouvoir de l'Etat, » dit M. Henri de Riancey, chargé du rapport sur la proposition de M. de Melun, relative à l'assainissement des logements insalubres, « de procurer à chaque un des membres de la société la satisfaction complète de ses besoins matériels. La misère est malheureusement au-dessus de la portée des gouvernements, ils ne peuvent jamais prétendre à la faire disparaître, parce que, comme les autres fléaux et les autres châtements, elle est placée sous la main de Dieu. » Mais tous leurs efforts, toutes leurs tentatives dans la mesure de ce qui est juste, de ce qui est possible, de ce qui est humain, ne doivent être appliqués à en adoucir les rigueurs et à en diminuer les ravages, il y a notamment une série de mesures d'ordre général et d'intérêt public qui sont dans le domaine de la loi et dont l'exécution peut arrêter de cruelles souffrances et réaliser des améliorations considérables au sort des plus malheureux.

La part échuë à M. de Riancey était de faire connaître à l'Assemblée, au nom de la commission : 1° l'état des logements affectés à la population laborieuse et pauvre ; 2° les plaintes dont cet état a été l'objet ; 3° les remèdes que la commission propose d'y apporter.

L'habitation, comme il le fait observer, est une des conditions les plus importantes dans la vie du pauvre et de l'ouvrier. C'est le centre de ses affections, c'est le lieu de son repos ; c'est là qu'après les longues fatigues d'une journée passée au loin, il trouve les délassements, les joies, les peines de la famille. Pour la femme, pour les enfants, c'est la résidence presque continue du jour et de la nuit ; c'est l'horizon tout entier.

Dans la somme des charges qui pèsent sur le ménage, le loyer est une des plus lourdes ; cette privation qui se solde trop souvent avec le loyer le plus nécessaire.

Au point de vue moral, le *chez soi* entre pour beaucoup dans les habitudes de l'ouvrier. Il faut même le dire, l'aspect intérieur de l'habitation du pauvre révèle et reflète, en quelque sorte, les conditions morales de ceux qui y résident. L'ordre, l'économie, le soin dénotent, au milieu des tristes témoignages du dénuement, l'esprit de force et de courage, le sentiment de la résignation, la dignité d'une pauvreté noblement acceptée et énergiquement soutenue. Combien de fois, en pénétrant dans le réduit qui abrite la misère elle-même, n'avez-vous pas été frappé de cet effort presque héroïque qui parvient à dissimuler la réalité des privations sous les ingénieuses apparences d'une activité et d'une intelligente économie ? Il est peu de spectacle plus attachant que celui de l'humble logis où préside une industrieuse solitude, où brille une simple et rigoureuse propreté. Et, on doit le constater avec joie, ce spectacle n'est pas rare dans la population laborieuse. C'est presque toujours l'indice de la moralité, de la probité ; c'est comme le cabot extérieur de la vertu ; de même que l'incivilité, la négligence, la malpropreté trahissent, la plupart du temps, la mauvaise conduite, l'immoralité et la débâche.

Ces conditions intérieures, il faut le dire immédiatement, ne dépendent pas toujours de la volonté de l'ouvrier ; mais elles exercent une influence considérable sur ses habitudes. Si l'ouvrier trouve dans son habitation non pas l'agrément, mais la propreté, mais la salubrité, il s'y plaira, il y restera. Au contraire, supposez, ce qui est malheureusement trop fréquent, un air méphitique, des émanations nauséabondes, il s'empressera de le fuir pour aller chercher au dehors des distractions presque toujours dangereuses, et dont l'abus conduit trop souvent à l'insensibilité et à l'abrutissement. On l'a remarqué avec raison, l'insalubrité du logement, qui amène le dégoût du foyer domestique, est la cause la plus active pour le cabaret. Et, de là résultent, les liens de la famille se relâchent, les vices sont encouragés et le désordre se multiplie.

La santé du corps ne reçoit pas de moins tristes atteintes. L'humidité, les infiltrations, l'air vicié et corrompu amènent des maladies spéciales, causent souvent une mortalité effrayante. Tandis que les constitutions les plus robustes s'affaiblissent et s'épuisent, les natures plus délicates s'étiolent et succombent. La phthisie enlève les femmes et les jeunes filles ; les scrofules, le rachitisme torturent les enfants. C'est à cet égard et avec horreur que l'on compte des générations entières décimées et dont les débris languissants, énervés, incapables de fournir au recrutement de nos armées, propagent au milieu de nos grandes cités des types dégénérés et des races abâtardies. Sans doute il y a d'autres causes à cette effroyable dégradation. Le travail des manufactures, l'agglomération des sexes et des âges, l'oubli des lois morales, le développement précoce et effréné de la débâche sont les premiers, les plus terribles agents de cette dégradation. Mais, il faut le dire, les conditions actuelles des habitations favorisent le développement de ces maux et en augmentent l'intensité.

Voici, d'après les travaux dressés par des publicistes ayant reçu mission du gouvernement et d'après les rapports d'autorités locales, les conditions dans lesquelles se trouvent, non pas les ouvriers des champs qui, généralement, n'ont point à souffrir de la disposition de leurs habitations et auxquels, d'ailleurs,

l'espace, l'air et le soleil ne manquent pas, mais les ouvriers des manufactures et ceux des villes. Le rapport les divise en trois catégories : 1° les ouvriers qui habitent hors des centres manufacturiers ou aux environs ; 2° les ouvriers en quelque sorte sédentaires, c'est-à-dire qui, agglomérés dans ces centres, y résident dans des logements qu'ils louent et qu'ils occupent d'une façon permanente avec leurs meubles et leur meuble ; 3° les ouvriers qu'on peut appeler nomades et qui sont installés dans des habitations communes, dans des maisons garnies, ou ils logent souvent à la nuit, ne possédant pas la paille sur laquelle ils couchent.

La condition des ouvriers de la première catégorie est généralement bonne dans les villages comme dans les villes du Midi, où, il est vrai, les grandes manufactures n'existent point à proprement parler. Les logements y sont sains et salubres ; l'intempérance y est plus rare ; la vie de famille plus habituelle. Cela résulte du rapport de M. Blanqui à l'Académie des sciences morales et politiques sur la situation des classes ouvrières en 1848, et de l'état physique et moral des ouvriers, par M. Villermé, faisant partie de l'enquête faite au nom de cette même Académie. A peine, comme à Lodève, se plaignent-on « beaucoup » de logements, ainsi que l'a observé M. Villermé, soient placés « dans des rez-de-chaussée humides, mal éclairés et mal aérés, » d'autres dans des espèces de greniers trop froids pendant l'hiver, trop chauds pendant l'été.

Dans l'Est et dans le Nord, où nous rencontrons tant de misère, le mal n'existe point aux environs et hors des villes. Les habitations ouvrières de Sainte-Maxime, de Saint-Quentin, de la machine de Lille, de Tétel, de Sedan, donnent lieu aux mêmes observations. Nous en aurons de moins complètes à recueillir pour les deux autres catégories.

C'est à Mulhouse, c'est à Amiens, c'est à Reims, c'est à Rouen, c'est à Lyon, c'est à Lille, c'est à Paris qu'il faut les étudier.

« J'ai vu à Mulhouse, dit M. Villermé, j'ai vu à Dornach et dans des maisons voisines, de ces misérables logements où deux familles couchaient chacune dans un coin, sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches... Ces logements sont loués fort cher ; et il paraît que le prix de location de ces espèces de culottes qui change chaque année de nouvelles maisons ; ces maisons sont à peine bâties, que la misère les remplit d'habitants. — Amiens, Reims, Lyon offrent un spectacle plus triste encore ; à Rouen, le mal est peut-être encore plus intolérable ; mais pour l'envisionner dans toute son étendue et toute son horreur, c'est dans les caves de Lille qu'il faut descendre. Suivons-y M. Blanqui :

« Une portion considérable de la population manufacturière de Lille habite dans les caves situées à deux ou trois mètres au-dessous du sol et sans communication avec les maisons dont elles font partie... C'est un spectacle vraiment effrayant que celui de ces ombres humaines dont la tête arrive à peine à la hauteur de nos pieds, quand le demi-jour qui les éclaire permet de les apercevoir du haut de la rue. J'ai visité presque toutes ces caves, à plusieurs reprises, tantôt accompagné d'un médecin qui en connaissait tous les habitants, tantôt avec les autorités de la ville, épouvantées des découvertes déshonorantes qu'elles faisaient en y entrant.

Le quartier principal de la misère lilloise est celui de Saint-Sauveur. Toutes les combinaisons semblent y avoir été réunies pour l'insalubrité. C'est dans chaque ancrée de ces ruelles sombres et étroites, servant tout à la fois d'égouts et de dépôts d'immondices, où règne une humidité constante en toute saison. Les fenêtres des habitations et les portes des caves s'ouvrent sur ces passages infects. Les habitations sont distribuées tout autour de ces foyers pestentiels. A mesure qu'on pénètre dans l'enceinte des *courtes*, une population étrange d'enfants étioles, bossus, contrefaits, d'un aspect pâle et terreux, se presse autour des visiteurs et demande l'aumône.

Mais ce n'est là du moins rien en comparaison de ce qui se trouve au fond des caves que l'on peut juger du supplice de ceux que leur âge ou la rigueur de la saison ne permet pas de faire sortir... Le père de famille habite rarement ces tristes demeures ; il se hâte de les fuir au lever du jour et n'y revient que fort tard vers la nuit. La mère seule, par sa tendresse vigilante, brave l'horreur d'y vivre pour assurer la vie de ses enfants.

« Il y a des milliers d'enfants qui naissent seulement pour mourir d'une longue agonie. Le docteur Gosselet, médecin distingué de Lille, qui a publié le *chez soi* et qui est un homme de bien, a écrit en disant : « A ce lieu il faut une barrière ; il faut qu'on France on ne puisse pas dire un jour que sur » 21,000 enfants, il en est mort, avant l'âge de 5 ans, 20,700 ! »

Paris, dans certains quartiers, présente aussi un spectacle bien affligeant. Malgré les immenses travaux d'assainissement entrepris depuis quelques années par l'autorité municipale, il existe encore des lieux entiers de maisons vieilles, délabrées, mal tenues, ou les chambres, mal éclairées et mal closes, renferment des agglomérations fébriles d'êtres humains. Le défaut d'air et de lumière, l'humidité, la chaleur dans les passages, l'accumulation des détritus et des ordures, la malpropreté générale, et en particulier la mauvaise tenue des lieux d'aisance et des plombs, les escaliers, les cours, les allées couvertes d'immondices, tout concourt à faire de ces habitations des foyers pestentiels. — Qui ne sait ensuite combien dans les maisons même d'une apparence aisée il est des réformes urgentes que commandent l'ordre et l'humanité ! Combien de fois n'a-t-on pas eu à gémir sur le sort des portiers, dont les habitations, dont les *loges*, pour se servir du mot éternique qui peint ces demeures et les condamne, sont si souvent d'un aspect si déplorable !

La troisième catégorie est celle des garnis, des hôtels à la nuit, des maisons meublées. Ils ont, pour la plupart, sous le rapport de la salubrité intérieure et extérieure, des tableaux que la plume a peine à retracer. Toutefois l'administration de la sûreté publique distingue quelques-uns de ces établissements. Ainsi elle témoigne de l'ordre, de l'esprit de concorde et de bonne conduite qui règne habituellement dans les *chambres* des ouvriers du bâtiment, de ces 75 à 30,000 hommes logés : les mayens de préférence dans le quartier de la rue de Villiers, les charpentiers dans le boulevard de Saint-Marcel et qui, moyennant 6 fr. par mois sont couchés, ont un souper par jour dont ils fournissent le pain, et le blanchissage d'une chemise par semaine. Toutefois l'agglomération dans de petits réduits de ces braves gens, accoutumés à travailler au grand air, leur est plus pénible qu'à tous autres : aussi les fièvres typhoïdes sont-elles communes parmi eux et ataquent-elles quelquefois une chambre tout entière.

L'insalubrité des garnis est bien redoutable, puisqu'en 1832, selon le rapport officiel sur le choléra, « sur 954 maisons garnies qui recevaient des journaliers, des balayeurs, des chiffonniers, des ramoneurs et des maçons, 499, plus de la moitié, ont été attaquées. » — « Pour la majeure partie, ajoute un rapport de la commission sanitaire du XI^e arrondissement, ces maisons sont de vieilles maisons humides, peu aérées, mal tenues, renfermant des chambres contenant huit ou dix lits pressés les uns contre les autres, et où plusieurs personnes couchent encore dans le même lit. » De ces retraites sans nom les plus hideuses sont celles qui abritent les chiffonniers. « On voit agglomérés dans des espèces de cages, dit le rapport général du conseil de salubrité de Paris en 1843, de malheureux chiffonniers au crochet, qui n'ont pour lit qu'une couche de paille sale pour eux et pour leurs enfants, encore est-elle placée au milieu de quelques chiffons très durs ou même une odeur reussissante... De ces sortes de chenils, que l'on découvre du haut d'un hôtel garni, impossible de les faire sortir, ils y vivent le jour, ne les quittent que la nuit, et la police seule ose y pénétrer pour y exercer une surveillance souvent et trop souvent infructueuse. Les agents, quand ils y pénètrent, y éprouvent une suffocation qui tient de l'asphyxie ; ils ordonnent l'ouverture des croisées lorsqu'il y a moyen de les ouvrir ; mais les représentations sévères qu'ils adressent aux logeurs émeuvent peu ceux-ci, dont la réponse est toujours que leurs locataires y sont accoutumés aussi bien qu'eux. »

C'est donc indispensable que la loi arme l'administration de moyens qui concilient le respect qui est dû au domicile et à sa liberté avec la protection que l'Etat doit à la vie des citoyens incessamment menacée par un tel état de choses. On empêche l'établissement d'une fonderie de suif, d'une mégisserie, d'une fabrique de colle, d'une batterie de fils, parce qu'elles sont inconfortables ou malsaines ; pourquoi ne serait-on pas autorisé à défendre à un propriétaire de louer un lieu sombre, infect, ou les malheureux vultus, eux et leurs générations, les germes des maladies qui les rendent plus malheureux encore ? Pourquoi ne s'empêcherait-elle pas que les lieux où les ouvriers doivent loger, réparer leurs forces par le sommeil, leur soient livrés à loyer lorsqu'ils sont reconnus inhabitables ? C'est là une lacune dans notre Code. Il y a à des intérêts d'une telle nature, que les décrets, les ordonnances et les règlements sont impuissants pour les faire plier, et que le pouvoir souverain est seul compétent pour en exiger le sacrifice.

C'est dans cet esprit que, amendant la proposition de M. de Melun, la commission propose à l'Assemblée le décret suivant :

Art. 1^{er}. — Dans toute commune où le conseil municipal en aura fait la demande par une délibération spéciale, il sera créé une commission chargée de pourvoir aux mesures d'assainissement des logements insalubres mis en location ou occupés par d'autres que par le propriétaire.

Sont réputés *insalubres* les logements qui se trouvent dans des conditions de nature à porter atteinte à la vie ou à la santé de leurs habitants.

Art. 2. — Cette commission sera nommée par le conseil municipal.

Elle se composera de neuf membres au plus et de cinq au moins.

En outre nécessairement partie un médecin et un architecte ou tout autre homme de l'art, ainsi qu'un membre du bureau de bienfaisance et du conseil des prud'hommes, si ces institutions existent dans la commune.

Le médecin et l'architecte pourront être choisis hors de la commune.

Art. 3. — La commission visitera les lieux signalés comme insalubres. Elle déterminera l'état d'insalubrité, ses causes et les moyens d'y remédier. Elle désignera les logements qui ne seront pas susceptibles d'assainissement.

Art. 4. — Les rapports de la commission seront déposés au secrétariat de la mairie, et les part intéressés mises en demeure d'en prendre communication et de produire leurs observations dans le délai d'un mois.

Art. 5. — A l'expiration de ce délai, les rapports et les observations produites seront soumis au conseil municipal, qui déterminera l'état des lieux dans lesquels les travaux d'assainissement devront être entièrement ou partiellement exécutés, et fixera le délai de leur achèvement ; 2° les habitations qui ne sont pas susceptibles d'assainissement.

Art. 6. — Un recours est ouvert aux intéressés contre ces décisions devant le conseil de préfecture, dans le délai d'un mois à dater de la notification de l'arrêté municipal. Ce recours sera suspensif.

Art. 7. — En vertu de la décision du conseil municipal, ou de celle du conseil de préfecture en cas de recours, s'il a été reconnu que les causes d'insalubrité sont dépendantes du fait du propriétaire, l'autorité municipale lui enjoindra, par mesure d'ordre et de police, d'exécuter les travaux jugés nécessaires.

Art. 8. — Les ouvriers pratiqués pour l'exécution des travaux d'assainissement seront exemptés pendant trois ans de la contribution des portes et fenêtres.

Art. 9. — En cas d'inexécution, dans les délais déterminés, de travaux jugés nécessaires, le propriétaire sera passible d'une amende de 10 fr. à 100 fr., sauf application de l'article 462 du Code pénal.

Un an après cette première condamnation, si les travaux n'ont pas été exécutés et que le logement ait continué d'être habité par un tiers, le propriétaire sera passible d'une amende d'au moins au prix des travaux et pouvant s'élever au double.

Art. 10. — S'il est reconnu que le logement n'est pas susceptible d'assainissement et que les causes d'insalubrité sont dépendantes de l'habitation elle-même, l'autorité municipale pourra, dans le délai qu'elle fixera, en interdire provisoirement la location à titre d'habitation.

L'interdiction absolue ne pourra être prononcée que par le conseil de préfecture, et dans ce cas, il y aura recours de sa décision devant le conseil de préfecture.

Lorsque l'Administration sera le résultat de causes extérieures et indépendantes du fait du propriétaire, et que, pour procurer l'assainissement, il sera nécessaire d'acquiescer des terrains ou des constructions, cette acquisition pourra être faite par la commune, sur une enquête administrative suivie d'un arrêté du préfet.

Les formes de l'expropriation et du règlement de l'indemnité seront celles de la loi du 21 mai 1836 en son article 16.

Revue des Arts.

EXPOSITION DES ARTISTES VERSAILLAIS. — DEUX NOUVEAUX TABLEAUX DE M. HORACE VERNET. — SALLE DU JEU-DE-PAUME.

La ville de Versailles, bien que située à la porte de Paris, dont elle n'est pour ainsi dire qu'un magnifique faubourg, quoique déjà dotée elle-même d'un vaste musée, sorte de Louvre national, qui lui attire de toutes parts des visiteurs, a encore voulu avoir son exposition particulière. Elle a ouvert, le 4 novembre dernier, une exposition de peinture, sculpture, architecture, gravure et dessins, composée presque exclusivement d'ouvrages d'artistes versaillais. C'est la seconde année d'exercice de cette autonomie artistique.

Il y a là, et on doit naturellement s'y attendre, un certain nombre de fruits ayant un goût particulier de terroir, plus agréable pour les habitants et moins apprécié par les étrangers. Les portraits attirent surtout l'attention, et provoquent, de la part du beau sexe de la ville, des commentaires bruyants et passionnés. Grâce à ce commérage, qui incline plutôt à la malice qu'à la bienveillance — et en cela il n'y a rien de particulier à la ville de Versailles — il suffit d'ouvrir les oreilles pour être initié à la chronique de la société; car, à l'occasion d'un portrait, on parle de dix personnes. Mais comme il nous importe peu de savoir que M. *** a eu dans sa carrière un avancement rapide; que la jolie mademoiselle *** s'est mariée récemment; que madame *** en peignant son mari, l'a vu en beau — ce qui du reste n'est pas l'ordinaire — etc., etc., nous dirons sommairement qu'on voit à cette exposition une *Bacchante* de M. BIENNOUAY, un *Saut et ses Filles* de M. SCHEPIS, des tableaux de genre et des paysages par MM. COROT, LEMOITTEVIN, GROGIE, BATAILLE, FONTAINE, MILLET, etc.; des dessins de M. MASSARD, parmi lesquels un très-remarquable représentant la *Bataille d'Isly*, d'après M. H. Vernet. Mais ce qui donne surtout de l'intérêt à l'exposition de Versailles, ce sont les tableaux de M. HORACE VERNET, et entre autres un beau portrait équestre du président de la République. C'est là un de ces portraits officiels appartenant à l'histoire, car tous les pouvoirs qui ont régi la France sont venus tour à tour demander une dernière consécration à son pinceau: j'entends les pouvoirs qui montaient à cheval; et c'est, en France, une qualité obligatoire de l'emploi. L'incapacité de Louis XVIII à cet égard a été une grande cause de dévouement populaire; ce qui ne l'a pas empêché toutefois d'être le seul pouvoir auquel il ait été donné en France, depuis Louis XV, de mourir sur le trône. Lui et le gouvernement provisoire, président aux cérémonies publiques en frac et en chapeau rond, avec une écharpe (tenue de commissaire de police) sont les seuls qui aient échappé à la promulgation pittoresque habituelle de l'artiste. Le général Cavaignac ne lui a

modestement demandé qu'un buste. Louis-Napoléon, le dernier venu, était trop bon écuier pour ne pas tenir à avoir un portrait équestre, en s'adressant à M. H. Vernet, ce premier grand écuier de la peinture. L'artiste avait représenté, dans le temps, Charles X sur un cheval au repos, vu de face et montrant les dents l'un et l'autre; il avait plusieurs fois figuré le duc d'Orléans d'abord et Louis-Philippe ensuite, sur un cheval également vu de face. Cette fois, il a cherché une disposition nouvelle: le cheval monté par le président traverse rapidement la scène; ses pieds ne tou-

de la perspective. Le peintre semble avoir fait lui-même la critique de cette espèce de coulisse, en représentant dans la ligne des spectateurs une dame à chapeau de paille et à voile blanc, forcée d'incliner la tête pour apercevoir le président, qui lui masque l'arbre malencontreux. Cet arbre a un dernier inconvénient, c'est qu'il tend à diviser la suite du président en deux. Pendant que celui-ci passe devant, les deux aides-de-camp s'apprennent évidemment à l'éviter en passant derrière. Cette critique faite, il nous reste à louer l'habileté d'exécution habituelle à l'auteur. Le cheval est bien lancé, sa tête et son regard sont pleins de feu et d'animation; et le portrait de Louis-Napoléon, la partie principale du tableau, est on ne peut mieux traité.

Dans un autre tableau de moindre dimension, récemment terminé, l'artiste a représenté Bonaparte visitant un champ de bataille dans les plaines du Piémont ou de la Lombardie quelque temps après la bataille de Marengo. Il s'arrête en entendant les cris plaintifs d'un praus chien accroupi près de son maître, soldat autrichien mort en défendant un canon. La tête du premier Consul, expressive et mélancolique, est belle et finement peinte. Il est admirablement assis cheval. Cette composition nouvelle de M. H. Vernet ne peut pas manquer d'avoir les honneurs de la gravure. L'illustration prenant les devants offre aujourd'hui la reproduction de ces deux tableaux à la curiosité de ses lecteurs.

M. H. VERNET a encore envoyé à l'exposition de Versailles — une grande toile datée de 1837 et représentant la Famille du prince V... en costume de la reine Elisabeth. On reverra avec plaisir ce tableau dont la figure principale est une jeune et jolie châtelaine à cheval et portant sur son poing un faucon chape-ronné.

Cette exposition versaillaise a donné lieu à la création d'un joli album composé de douze lithographies d'après les meilleurs tableaux exposés. Cet album terminé est en vente.

Demain, dimanche, dernier jour de cette exposition, on doit faire le tirage d'une tombola composée d'ouvrages acquis à la dernière exposition par la Société des Amis des Arts versaillais. L'exposition, dont le prix d'entrée est de cinquante centimes au profit des pauvres, a lieu dans la fameuse salle du Jeu-de-Paume, hôte de la grande révolution française, ce qui forme un double motif d'intérêt pour les visiteurs.

Nous dirons au profit des curieux quelques mots de cette salle. Elle fut construite en 1686 par Nicolas Créteil, paumier du roi, moyennant 45,503 livres. Louis XIV y vint souvent jouer à la paume. Cet établissement, devenu florissant, appartenait, à l'époque de la Révolution, à une demoiselle de Yaussy, à un M. de Molène et à Talma, oncle du tragédien.



Exposition faite à Versailles au profit des pauvres. — Portrait équestre du Président de la République, par H. Vernet.

chent pas à se soulever; il passait au galop devant une ligne de troupes rangées pour une revue. Le président est suivi du général Changarnier, très-ressombant, du général Rulhières, du colonel Vaudrey et de M. Fleury, son aide-de-camp. Grâce à la disposition de la figure principale, l'artiste a pu simplifier extrêmement les détails de sa composition. Le cheval du président, occupant la largeur du tableau, fait qu'on n'aperçoit que la tête du cheval du général Rulhières, que les oreilles de celui du général Changarnier, et absolument rien des chevaux et des corps des deux aides-de-camp; un peu de poussière soulevée supprime les jambes, toujours embarrassantes par leur gracilité, les vides et les découpages qu'elles forment. Ce sacrifice n'a rien que de légitime. Mais un moyen qui me paraît moins heureux, c'est le tronçonnage, à l'écorce et au lierre finement étudiés du reste, qui supprime trop brusquement le développement et la liaison

Cette exposition versaillaise a donné lieu à la création d'un joli album composé de douze lithographies d'après les meilleurs tableaux exposés. Cet album terminé est en vente.

Demain, dimanche, dernier jour de cette exposition, on doit faire le tirage d'une tombola composée d'ouvrages acquis à la dernière exposition par la Société des Amis des Arts versaillais. L'exposition, dont le prix d'entrée est de cinquante centimes au profit des pauvres, a lieu dans la fameuse salle du Jeu-de-Paume, hôte de la grande révolution française, ce qui forme un double motif d'intérêt pour les visiteurs.

Nous dirons au profit des curieux quelques mots de cette salle. Elle fut construite en 1686 par Nicolas Créteil, paumier du roi, moyennant 45,503 livres. Louis XIV y vint souvent jouer à la paume. Cet établissement, devenu florissant, appartenait, à l'époque de la Révolution, à une demoiselle de Yaussy, à un M. de Molène et à Talma, oncle du tragédien.

Tout le monde sait que les députés du tiers s'y rendirent le 20 juin 1789, sur la proposition de Guillotin, et qu'ils y prêtèrent le serment de ne pas se séparer avant d'avoir fondé la Constitution. Cette salle resta fermée par respect pour le souvenir de la scène solennelle qui s'y était passée. Le 20 juin 1790 une société du Serment du Jeu-de-Paume, fondée à Paris par Gilbert Romme, vint y célébrer un premier anniversaire et y placer une table de bronze, sur laquelle étaient gravés les termes du serment. Sous la Restauration, cette table fut retournée la face contre le mur; elle fut restaurée par le gouvernement de 1830. La Convention déclara, sur la proposition de Chénier, que le Jeu-de-Paume était un monument national et s'en empara; mais elle omit d'en payer le prix. Talma, l'un des propriétaires, fut réduit à se faire le concierge et le cicerone du monument qui était sa propriété. Le premier Consul répara cette injustice. Depuis, la salle du Jeu-de-Paume a servi d'atelier à Gros pour y peindre les *Pestiférés de Jaffa* et la *Bataille d'Aboukir*, et à M. H. Vernet pour l'exécution de ses grandes toiles de la *Prise de la Smala* et de la *Bataille d'Isly*. Ce monument célèbre, trop longtemps délaissé, appelait une destination définitive. Divers projets ont été formés. A l'encontre de ce qui arrive trop souvent, on a pris le seul parti qui fût naturellement indiqué: celui d'en faire la galerie historique de la Constituante. Lors du banquet du 14 mars ce vœu a été émis par M. Ch. Vatel, à qui nous empruntons ces détails. Le ministre de l'intérieur a classé le Jeu-de-Paume parmi les monuments historiques, et bientôt, grâce aux soins de M. Genevay, la galerie de la Constituante sera inaugurée par l'installation du tableau ou plutôt de la savante esquisse de David représentant le *Serment du Jeu-de-Paume*. La Société des Jacobins lui avait commandé ce tableau pour en faire hommage à l'Assemblée Constituante; mais David le laissa inachevé, parce que, pendant le temps qu'il y travaillait, les héros de la popularité de la veille étaient déjà devenus les proscriptions et les guillotins du lendemain.



Exposition faite à Versailles au profit des pauvres. — Le lendemain d'une bataille, par H. Vernet.

M. DE NIEUWERKERKE vient d'être appelé à la direction du Musée en remplacement de M. JEANON, que la révolution de février y avait poussé inopinément, et qui, dans l'espace de deux ans à peine, a introduit dans ce magnifique établissement de grandes améliorations et provoqué des créations utiles. On lui doit l'adoption d'une nouvelle classification des tableaux selon l'ordre chronologique; l'entreprise de travaux en cours d'exécution pour mieux éclairer et décorer le grand salon, et pour réparer la galerie d'Apollon; la réunion des anciennes sculptures égyptiennes dans les salles du rez-de-chaussée servant autrefois à l'exposition de la sculpture moderne; la disposition de trois salles nouvelles, qui seront prochainement ouvertes au rez-de-chaussée du pavillon de l'Horloge, et recevront des sculptures de la renaissance. Par ses soins, les gravures formant le fonds de la chalcographie du Louvre seront exposées dans des salles occupées auparavant par les Archives de la Couronne à l'entresol de la longue galerie sur le quai. Un second entresol situé au-dessus du premier et au-dessous de la grande galerie, doublement éclairé d'un côté du quai et de celui du Carrousel, permettra d'étendre l'exposition des dessins des maîtres. De plus, un nouvel emplacement sera consacré au Luxembourg à l'exposition des travaux des graveurs contemporains. Enfin M. JEANON voulait réunir dans un musée ethnographique les ustensiles, les armes, les costumes, etc., que l'on possède des peuples de l'Asie et de l'Amérique. Par cet ensemble de travaux et de projets, M. JEANON a bien mérité du public ami des arts. Peintre, il ne s'est pas montré exclusif: il a fait beaucoup pour la sculpture. Un nombre des améliorations réservées aux efforts de son successeur, il est à souhaiter qu'au moyen d'un choix éclairé, soit parmi les richesses propres du Musée, soit parmi les tableaux qui pourraient faire retour des résidences royales, soit par voie d'échanges avec les musées de province, l'école française soit enfin représentée au Louvre par une collection digne d'elle.

A.-J. D.

Le Café des Mauresques sur le boulevard des Italiens.



Courrier de Paris.

Ne parlons plus du jour de l'an, il s'agit d'autre chose; on est au spectacle de son lendemain. De cette avalanche de bonbons qui a enveloppé notre ville, il ne reste plus que des ruines. Puisque la fête de famille a éteint ses splendeurs et son allégresse, il faut balayer les miettes de cette honnête orgie. Dans chaque maison l'ouragan de sucreries a laissé

des traces de son passage. Une razzia de Bédouins ou quelque invasion de Cosaques ne causerait pas plus de dévastation. Ah! le beau jour, mais qu'il est court! répètent en chœur les grands et les petits enfants. Que de charmants souvenirs réveillés et qui se renouent déjà! les bonbons sont croqués et les jouets en désarroi; serments, protestations,

caresses et tendresses, autant de démonstrations à renvoyer à l'année prochaine. Voyez un peu quel changement de scène et de rôle: pendant que le front des marmots et des jeunes premières se rembrunit, celui des pères nobles va s'éclaircissant. On croirait que le jour de l'an a pesé comme une corvée sur leurs épaules, et ils saluent l'Épiphanie romine

leur déviance. C'est la révolution du sentiment qui s'accomplit. Hier, cela, aussi les modifications que subit son langage : remarque, les *tu, les toi*, voltigeant sur les bords roses, aujourd'hui c'est le *vous* qui se trouve réhabilité dans les ménages. Les rancunes et les déceptions — ce beau monde à les siens — exhalent par la voie sournoise et détournée de l'impersonnel. *Is et on* ne nomment personne; mais quand ces dames disent : « *Is et on* ne font bien ni les choses ette année, » on sait bien de qui elles parlent. — Eh! bien, ma chère, que vous a-t-il donné pour vous étreindre? — Ne m'en parlez pas, on ne le voit plus. — Voilà ce qui se dit encore, est-ce clair?

Enfin, le règne du bonbon a cessé, et voici celui de la brioche; c'est la dernière réyauté qui nous reste. Quelques fanatiques voudraient pourtant la détrôner, et nous avons reçu une invitation d'assez haut lieu ainsi rédigée : Monsieur et madame Trois-Etoiles ont l'honneur de vous inviter à dîner dimanche 6, jour de l'Épiphanie, en tirera les... présidents de la République. » Comme il n'y a pas de président en République, le nouvel usage de ces gâteaux veut qu'on se choisisse un vice (président) parmi les convives mâles. Cela s'appelle *traîner son baulet*.

La Meurthe et le Rhône, le Rhin et la Loire ont exécuté mercredi à la salle Vendôme le pas de quatre qui vous fut annoncé la semaine dernière. Deux mille invitations avaient été distribuées, ce n'est pas trop pour représenter le Paris des trente-deux provinces, on a vu figurer avec plaisir des échantillons de nos anciennes sauteries nationales. C'était un ingénieux mélange de la bourrée d'auvergne, du menuet picard, de la gavotte alsacienne et des cachuchas du pays Basque. On avait laïssé la polka à la Bohême... de Paris. Aucun accident n'a troublé cette belle cérémonie, où la capitale rivalisait de grâces avec sa sœur la province. Seulement, au plus fort de la fête un de ces glorieux médaillers de l'industrie a failli devenir la victime d'un quiproquo. Trompée par la similitude du nom, la police, dont l'œil d'Argus veille toujours sur nos plaisirs, croyant mettre la main sur un prévenu politique, vint inviter cet honorable industriel à passer au bureau des passe-ports pour y exhiber le sien. — Renaud! criait en vain l'inculpé, je m'appelle Renaud, vous faites confusion, c'est d'ailleurs un nom très-commun dans mon pays; rappelez-vous Renaud de Montauban! — Nous venions bien, ripostait le préposé à la sûreté publique, et il déployait le passe-port où il lut: Nezaquelin, bouche grande. — Du tout, monsieur, interrompit la victime, NÉ A MARSEILLE, *Bouches-du-Rhône*.

Le Jardin-d'Hiver, le quartier général du plaisir à grand orchestre, qui a mis le printemps en cage sous ses lambris de verre poli, était hier égayé par un bal d'enfants, et la veille il avait illuminé ses bords de jazz et ses sautis vincentiels au profit des crèches. De nos jours, les saints Vincent de Paul sont habillés de soie, de satin, et le sermon de charité fait sa propagande au bal; la bonne œuvre a pour circulaire une affiche de spectacle et vous mène en paradis par le chemin des séductions terrestres; plus elle ajoute de variétés à son programme et plus elle augmente le nombre des élus; le concert et le bal ont donc fait merveille au Jardin-d'Hiver. Il suffit de frapper du pied cette terre enchantée pour qu'il en sorte un bienfait, et les vieillards auront leur part du gâteau après les réverences faites en l'honneur de l'enlince : *Maxima debetur puero reverentia*. Pourquoi tous ces bals ont-ils ce double inconvénient de mettre les danseurs hors d'haleine et de fatiguer encore plus ceux qui en lisent la description, si bien qu'il n'y a d'incontestable que la satisfaction de l'historiographe! Mais il ne faut pas que cet agrément de conter toujours la même histoire nous entraîne trop loin.

Le carnaval vient d'ouvrir tous ses repaires, et on a formé la salle Martel à cause d'une chanson dont voici le début :

Dans une vieille église
Jean Raison a passé l'hiver
Il est en deur, le voilà vert,
Jean Raison ne craint plus la bise,
Il est joyeux, bête et content,
Le vin, toute sa force
Ruisselet de sa lèvre ecorée
S'échappe en rayons de soleil.

Et le poète s'appelle Mathieu, un nom bien vulgaire pour un poète si distingué. Il est vrai qu'Ovide s'appelait *Nason* et Virgile *Marro*. Un rimeur obtul du seizième siècle fit une *Ode à Bacchus* dont Ronsard le félicita à peu près en ces termes : « Jeune nourrisson des muses, puisse le soleil de la renommée dorer ton nom ainsi que Phœbus dore ce généreux sang de la vigne que tu viens de chanter si poétiquement! » C'est le vœu qui on peut adresser à M. Mathieu pour ses étreintes. Mais quel est-ce qui s'inquiète aujourd'hui de ces beaux joueurs de quilles, comme disait Malherbe? Les poètes s'en vont plus que jamais. Demandez à M. de Lamartine. Quand la politique ne démolit pas leur esquisse, le flot du roman-feuilleton menace de l'engloutir. Un bruit récent, espèce d'oiseau de mauvais augure (c'était un canard), avait exilé M. de Lamartine aux confins de l'Asie, dans ces lieux où la colère de l'empereur Auguste reléguait jadis le chanteur des *Métamorphoses*. Mais M. de Lamartine n'ira pas si loin. S'il a encore quelque poème des *Tristes* à nous chanter, il s'apprête à lui donner la forme à la mode : le roman. Le grand écrivain, que l'on dit muet, se fait industriel pour rebâtir l'édifice de sa fortune; il veut répéter dans les feuilletons du feuilleton les deux perles de son patrimoine, la *torche de Milly* et le château de Saint-Point, qui sont crevés d'hydropiques. *Jocelyn* n'aura plus de frères, mais les *Mystères de Paris* auront bientôt leur pendant. Après avoir écrit son roman historique (les *Girondins*) et son roman politique (la *Révolution de 1838*), le noble poète descendra au roman industriel : c'est bien la chute d'un ange, la *déscente aux enfers*. L'illustre poète ne saurait se résigner à l'exil du silence. Ainsi que l'oiseau des tempêtes qu'il a chanté, il

cherche encore les rocs escarpés que la foudre a frappés. L'angle ne veut pas s'échouer à ce rocher de Saint-Hiéne qui on appelle l'oubli.

Heureux Rossini ! il n'a pas subi le prestige de ces pauvres chimères. Il a vu, la vocé, la renommée, les honneurs, qui ont séduit les plus sages; et il vient se reposer du sommeil orageux de son pays dans les spirituelles agitations de la vie parisienne. Il s'est donc efforcé de sa chère ville de Bologne parce qu'elle voudrait faire de lui un représentant du peuple. « Mes compatriotes, a-t-il dit, veulent tirer sur moi un mandat que je n'accepte pas, » et il est parti en s'enveloppant de mystère et sous le voile de l'incognito. Dans sa fuite, on le reconnaît au pied du Simplon; mais il n'hésite pas à franchir la montagne au milieu des horreurs d'une tourmente. Signalé par les douaniers de Genève comme ayant tenté d'y introduire quelque objet de contrebande (c'était son nom travesti, à moins que ce ne soit son esprit), il a pris un déguisement pour gagner Paris, mais la renommée allait plus vite que lui. Voici venir maintenant le chapitre des conjectures : qu'est-il devenu ? où le voir ? quel est son Amphitryon ? où découvrir son Alcène ? et enfin quel nouvel air ou quel nouveau tour va-t-il nous jouer ?

Voici d'autres nouvelles. *Ece iterum Crispinus*. Mademoiselle Rachel reprend chacun des rôles d'un répertoire bien connu : les griets, les caprices et les indispersions. L'autre soir en jouant au Théâtre-Français : le *Malade imaginaire* et *Un Caprice*, et Adrien a pu voir dans cette annonce du programme une allusion aux perpétuelles variations de son, déjà il ne manque plus à la grande tragédie aucun des symptômes d'une position intéressante. Quelle couronne n'a pas ses épines ? Agrippine veut gouverner, et les soucis du pouvoir l'accompagne jusque sur la scène. *Néron*, conseillé par quelque Narcisse anonyme, veut peut-être ressaisir le sceptre trop complaisamment remis à des mains féminines. C'est toujours l'ab-solutisme que l'on rêve et que l'on prétend exercer, mais Fontanarose (c'est l'autre nom de Néron) ne s'entend pas avec sa mère (qui pourrait être sa fille) sur les remèdes nécessaires pour purger la situation. Dans cette résurrection de la société... du Théâtre-Français, l'impératrice suivrait volontiers les errements de la politique ancienne, et ne quitterait pas les ornements classiques; mais les récents voudraient s'en éloigner. En faisant la sourde oreille aux réclamations des vœux de la maison qui crient à l'invasion des Barbares, on ouvrirait la porte aux troubadours de l'inconnu, si bien qu'à défaut de pièces nouvelles il se répète toutes sortes de bruits dans l'intérieur de la comédie. On parle d'une prochaine représentation qui serait donnée en masse par la réaction du journal *l'Artiste*. Le Théâtre-Français se verrait ainsi voué à des élites inconnus... au théâtre. En attendant, *Charlotte Corday*, royce, puis renvoyée, puis définitivement admise, se sera pas jouée par mademoiselle Rachel. Il se fait autour de ce nouveau chef-d'œuvre inédit un remue-ménage qui rappelle beaucoup la mystification de Lucrece. On veut s'assurer la victoire avant de livrer bataille, et les voix complaisantes escomptent par avance le succès qui est de très-grands soins de mise en scène. Au bout du Capitole de Lucrece, on redoute de retrouver une fois de plus la roche Tarpeienne d'Agnes de Méranie.

Autre chapitre de la même histoire. L'ancien conseil judiciaire de la comédie a été révoqué, et il est remplacé par un nouveau comité consultatif en tête duquel figurent le nom de M^r Chaix-d'Estange, avocat de mademoiselle Rachel, et celui de M^r Léon Duval, avocat du *Constitutionnel*. En poursuivant la métaphore ci-dessus indiquée, c'est Burrius et Narcisse qui entreraient au conseil, et Néron n'aura pas fait ce nouveau pas pour reculer; aussi la restauration de l'ancien régime, c'est-à-dire du bon plaisir, semble-t-elle plus que jamais imminente. Cette autorité de pacha omnipotente à toujours eu beaucoup de charme pour l'imagination de Fontanarose. Il rêve le retour de cette gentilhommerie de la garde-robe qui avait le privilège de jeter aux beautés du sérail le mouchoir ramassé dans le divan. Le comble de son bonheur serait de pouvoir remonter jusqu'à ces temps primitifs où les princes de la terre, entre autres attributions, possédaient celle de guérir les écrouelles par l'imposition des mains. Fontanarose est assez royal-cravate pour aller jusque-là.

Nous autres événements de la semaine, ce sont des accidents et des malheurs qui ont inspiré des dévouements dignes de concourir aux prix de vertu; Paris et ses environs se moralisent à vue d'œil. Malheureusement voilà douze acteurs qui nous appellent encore au théâtre; il faut en parler, bien qu'on s'agisse plus précisément d'actes de vertu.

Pour commencer, la *Bonne année* du Gymnase mérite toute notre estime; cette bonne année a les meilleures intentions, elle prêche la concorde et la paix, elle fait descendre la charité du ciel et annonce l'ère de la fraternité universelle. C'est la présente année 1850 qui verra l'accomplissement de ce miracle. Les riches prendront les pauvres en pitié, et les petits ne porteront pas envie aux grands, la franchise rayonnera sur tous les fronts, il n'y aura plus de faux amis, de faux savants ni de faux braves; tous les magistrats seront indignes, toutes les femmes seront fidèles et exclusivement adonnées par leurs maris. Les greniers seront pleins et les prisons vides, les péchés capitaux auront disparu de la terre, chacun sera dévoré de l'amour du bien public, tous les avocats seront eloquents, tous les journaux auront de l'esprit, toutes les pièces seront amusantes. M. Bayard nous le promet, il est vrai que la sienne ne l'est guère, mais c'est une *bonne année* de l'obligé dernière, en parlons plus.

L'impartialité n'oblige encore à ne pas comprendre la *Bossue* dans les bienheureux contingents de l'avenir. Ce vaudeville déformé, pour ne pas dire difforme, vous représente une centième édition de *l'Épouse nouvelle*, qui a bien vieilli depuis sa première incarnation. Mademoiselle Clotilde est une jeune personne très-amable dont raffole M. de Césanne. On croit à cet amour, mais est-il de force à

résister à l'appât d'un plus grand mérite, celui de quelques millions par exemple? Aussitôt mademoiselle Clotilde se donne cette infirmité à laquelle les orthopédistes remédient si imparfaitement, et comme elle vient d'hériter de plusieurs millions et d'un duché, la voilà qui met tous ces très-ors aux pieds de Césanne, avec un nom supposé. Eh qui, dites-vous, est amoureux ne reconnaît pas celle qu'il aime? C'est qu'en effet la charmante Clotilde (madame Rose Chéri, j'ose le travestissement au delà des bonnes connues. Son front se ride, ses beaux yeux éblouissants, sa voix chevrotte, et le Césanne, éduant aux suggestions intéressées du son vaurien de pere, est au moment de donner en plein dans la bosse et dans les millions. Jeu terrible auquel la tendre Clotilde court risque de perdre son serviteur et son bonheur. Est-ce possible, est-ce vraisemblable, et même est-ce supportable? Les uns disent oui, mais les autres (les femmes) disent non; ces dames ont raison. Aucune d'elles ne consentirait à s'enlaidir pour un résultat incertain. C'est pourquoi, tournant le dos à la bosse, dépeignons-nous d'aller au théâtre de la Bourse.

Notre confrère du journal le *Credit*, qui voudra bien nous pardonner ce léger emprunt, raconte ainsi la mésaventure de ce théâtre à propos de Paris sans impôts.

« Le Vaudeville, dit-il, ne pouvait se consoler de ses dernières chutes; dans sa douleur il se sentait frappé d'un coup mortel; les échos voisins ne lui renvoyaient plus les éclats de rire accoutumés. Parfois le directeur se promenait dans son magasin de débris au milieu des oripeaux désolés, mais passés de mode de la *Foire aux idées*. Mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisaient que lui rappeler plus amèrement le souvenir de la *Propriété*, c'est le sol. Souvent il demeurait immobile sur le trottoir de la place de la Bourse, tournant vers le côté où le succès, son infidèle, avait disparu à ses yeux.

Tout à coup il aperçoit les débris d'une pièce qui surnageait et deux malheureux naufragés, qui faisaient mine d'aborder une fois de plus dans ces parages. « Vous, s'écria une de ces victimes, seriez-vous insensible au désastre de deux auteurs qui, après avoir sombré dans leurs débris vaudevilles, vous en apportent un autre? — Quelle est, reprit le directeur, cette carcasse que vous me montrez là? Bien certainement je l'ai déjà vue quelque part. — Je le crois bien, c'est une revue. — Son titre? — *Paris sans impôts*. — Et la fable? — Elle ne vaut pas la peine d'être racontée. »

Sachez seulement que ce Paris sans impôts est le Paris trop imposé qui fait bien vite sa réaction contre les exagérations de la taxe. Ces sortes de révoltes, plus ou moins égayées par des quolibets, finissent ordinairement par des chansons; au Vaudeville tout à fini par des silleux. Jamais encore M. Clairville lui-même n'avait poussé aussi loin le cynisme de la trivialité et la hardiesse du lieu commun; l'admiration en manches courtes, qui siège au parterre sous les auspices du capitaine Claque, a eu beau s'évertuer de tous ses bras, justice est faite. Depuis longtemps, le public ne mord plus à ce fruit gâté de l'allusion politique assaisonnée de grivoiseries; et, soit dit en passant, la direction nous croit hostiles, parce que depuis une année nous ne cessons pas de lui dire cette vérité qu'elle méconnaît et qui la perdra.

Le théâtre de l'Amélie est un hippodrome d'hiver où claque sur les chevaux sont tirés, les coursiers hennissent, les cuirasses jettent des flammes, les casques reçoivent au soleil du gaz, le bruit des fanfares se mêle aux cris des combattants et aux acclamations des spectateurs; c'est un tableau héroïque digne des *Quatrefois Ajmon* et de leur légalde. Vous les voyez à pied et à cheval, battants et battus, pourchassant le crime, libérateurs de l'innocence et protecteurs de la vertu. La lance au poing et le nom d'Odette sur les lèvres, ils déjouent les artifices de l'enchanter Merlin, punissent le traître Maugis, livrent bataille aux douze pairs de France, et rendent à l'empereur Charlemagne sa fille bien-aimée qu'il croyait perdue. La pièce se compose de trente tableaux, et c'est tout au plus si on y débite quatre tirades. O! auteurs bien inspirés d'avoir laissé la parole pour l'action! Comment l'esprit ne serait-il pas captivé dès que les yeux sont pris? Écouter, c'est la fatigue; voir, c'est la vraie délassation. Trente tableaux, songez-y, et pas un de moins, qui s'intitulent : le Livre de l'enchantement, le Val des roses, la Salle des mystères, la Passe d'armes, lo lièvre, le Miracle, le Combat, le Triomphe, la Tente impériale, le Couronnement et le reste. En compagnie de ces preux, le spectateur enfourche le cheval Bayard, et, sur ce coursier digne de l'Apocalypse, on traverse les bourgades, les châteaux, les mers, les îles, les colonies d'Hyrcule du monde au moyen *défini orbis*, et l'on arrive à Bagdad (*ubi deficit orbis*). Les auteurs, MAL, Michel Masson et Amédée Bourgeois ont bien rempli leur tâche, les acteurs et les décorateurs encore mieux; mais pourquoi n'avoir pas nommé le machiniste, qui, certainement, méritait la plus belle fleur de l'ovation?

Notre confrère finit par lui elle aurait dû commencer : le *Café des Moresques*. Le café Mulhouse a son génie, la Régence a ses joueurs d'échecs, le café Voltaire se pare du portrait de Voltaire, et Propose est orné de celui de Piron; vingt autres de ces établissements ont leurs belles limonadières, et vingt autres encore leurs chanteurs italiens ou espagnols en toques de velours et en bottes jaunes, comme il convient à des troubadours. Le café des *moresques* a trouve une autre spécialité : les caféoyers sont des Hébreux qui, après avoir versé le miak brulé et allumé le grog, se livrent aux contorsions des almas et autres peris de l'empire du Maroc. Elles sont au nombre de trois, comme les Grâces et les Parques. Les connaisseurs apprécient leur teint d'acajou, leur souplesse de panthère et leurs yeux de gazelle; mais pour les esprits forts, ce sont des chrétiennes de Gênesse passées à la suite ou au jus de rézilisse, et ornées d'oripeaux africains digne des consommateurs. Nous n'en croyons rien, mais cela s'est vu.

..... Passionnément - Pas du tout.

PROVERBE EN UN ACTE ET CINQ JOURNÉES.

PERSONNAGES.

MADAME D'ESSOMMES, jeune veuve.
MADAME RIQUELET, son amie intime.
MONSIEUR RIQUELET.
MONSIEUR DE SALUCES, jeune veuf.
MADAME D'HAIUSSEVARD, 45 ans.
MONSIEUR DES VIGNES, notaire.
MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT, jumeles, 60 ans.

SCÈNE I.

La chambre à coucher de madame Riquélet, rue de Grouffin.

AMÉDINE D'ESSOMMES en toilette de visite. MÉLANIE RIQUELET en peignoir.

AMÉDINE, continuant. — ... Trente ans; une pâleur charmante, de l'esprit et des moustaches célèbres...
MÉLANIE interrompant. — C'est donc monsieur de Saluces?...
AMÉDINE. — C'est toi qui l'as nommé !... Je voulais me garder ce secret-là.

MÉLANIE. — J'aurais dû le savoir avant toi.

AMÉDINE, continuant. — Se méfiant fort bien, n'est-ce pas?... la couleur de cheveux que je préfère.

MÉLANIE, cherchant. — Châtain-cendré... je crois; monsieur D'Essommes n'était-il pas aussi châtain-cendré?
AMÉDINE. — Hélas ! (Reprenant.) Il m'écrivit des lettres charmantes où il n'y a pas un point d'admiration dont on puisse s'offenser... il m'envoie des bouquets suppliants...

MÉLANIE, interrompant. — N'en dis pas tant de bien; tu as l'air de le moquer de monsieur Riquélet !

AMÉDINE, continuant. — Il fait si bien parler les fleurs... il a mille soins pour moi... de ces visites précieuses... de ces sollicitudes que divine seule la personne aimée...

MÉLANIE. — Et qui aime...

AMÉDINE. — Nous verrons ! — Ah ! ma chère... ce pauvre monsieur D'Essommes...

MÉLANIE. — Allons ! tu as quitté le devoir avant-hier, mais depuis longtemps tu avais le cœur à peu près en rose.

AMÉDINE. — Méchante ! on voit bien que tu n'as jamais été veuve ! (Régissant.) Tout bien considéré... monsieur de Saluces... Léonie ! un joli bon ! — Ah ! tu sais qu'il sera très-incessamment du conseil d'Etat ! — Oui, jamais je ne me suis sentie si légère, si jeune, et si tu n'étais pas là, je dirais presque... si jolie !

MÉLANIE. — Ne fais donc pas attention à moi.

AMÉDINE. — Enfin, il me semble que c'est ma meilleure saison... et peut-être que d'ici à quinze jours...

MÉLANIE, interrompant. — Madame D'Essommes sera très-certainement la plus heureuse des femmes !

AMÉDINE, d'un ton de reproche. — Un soupir !... Est-ce de l'envie ?

MÉLANIE, lui prenant tendrement les mains. — Oh ! non, ma bonne Amédine... (Tristement ce n'est pas même de l'émulation !)

AMÉDINE. — Pauvre Mélanie !... Voyons, je me salue... il est entendu que c'est un secret d'Etat.

MÉLANIE. — Bouche close !... c'est comme si tu ne m'avais rien dit.

AMÉDINE. — Je me recommande à toi... D'ailleurs, vois-tu, rien n'est encore fait; adieu, petite.

MÉLANIE. — Adieu, madame de Saluces !

AMÉDINE, se retournant en souriant. — Attends donc !

SCÈNE II.

Un salon chez madame D'Haussevard, rue Saint-Louis-en-l'Île.

M. ET MADAME RIQUELET. M. DES VIGNES. MADAME D'HAUSSEVARD. MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. AUTRES INVITÉS. (Les femmes autour d'une table de travail, les hommes debout près de la cheminée.)

M. RIQUELET. — Et les fonds, monsieur Des Vignes ?

M. DES VIGNES. — Avec un peu d'honneur. — Il n'y a pas eu de bourse aujourd'hui, monsieur Riquélet.

MADAME RIQUELET. — Monsieur Riquélet, vous êtes bien enrouillé avec vos fonds.

M. RIQUELET, avec importance. — Madame, la bourse est le théâtre de la fortune publique.

MADAME RIQUELET. — Tâchez-vous donc, monsieur Riquélet... — Ah ! mesdames, une grande nouvelle ! (Attention.) Vous savez bien madame D'Essommes ?

CHŒUR DE VOS CŒUREUSES. — Oui.

MADAME RIQUELET. — Elle se remarque ! (Sensation.)

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. — Elle se remarque ?

MADAME RIQUELET. — Elle épouse... Je vous le donne en cent.

MADAME D'HAUSSEVARD. — Nous vous le rendons en mille, dites vite.

MADAME RIQUELET. — Monsieur de Saluces.

MÉLANIE DAME. — Ce jeune attaché d'ambassade...

MÉLANIE DAME. — Revenu de Berlin le mois dernier ?

MADAME RIQUELET. — Justement.

MADAME D'HAUSSEVARD, bas à madame Riquélet. — Nous l'aurons ce soir. (Haut.) Quoi, ce grand veuf et cette petite veuve ?...

M. RIQUELET. — Fort avançant, ma foi !

MADAME RIQUELET, à son mari. — Vous trouvez, Alphonse ?

M. DES VIGNES, cherchant. — Pâleux, Saluces ! un charmant garçon... Il veut de reluire ses terres... un bail superbe !

M. RIQUELET, avec respect. — Ah ! il est riche !

MADAME D'HAUSSEVARD, à madame Riquélet. — Ce n'est pas encore officiel ?

MADAME RIQUELET, un doigt sur les lèvres. — Note communiquée... chut !

MADAME D'HAUSSEVARD, à madame Riquélet. — Une petite coquette, entre nous (Mélodie sourit), et lui, dit-on, un cerveau brûlé ! — Et ils s'aiment ?

MADAME RIQUELET. — Ils s'adorent ! Oh ! mais comme on ne s'adore plus d'aujourd'hui !

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. — Il y a si peu de gens qui sachent aimer !...

UN DOMESTIQUE, annonçant. — Monsieur le comte de Saluces. (Monsieur de Saluces entre.)

MADAME RIQUELET, à part. — Mon Dieu que monsieur Riquélet est laid !

SCÈNE III.

Un bal chez madame de T... rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Quatorzième quai.

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT qui dansent ensemble. MADAME D'ESSOMMES. M. DE SALUCES.

M. DE SALUCES. — Ah ! madame, qui donc s'est permis de ridiculiser la contredanse ? Si l'on ne dansait pas pour rire, pour-rais-on causer pour de bon ? (Ritournelle.)

MADAME D'ESSOMMES. — A vous, monsieur le comte.

M. DE SALUCES, après l'avant-deux. — Quelle chose singulière, n'est-ce pas, madame !... garder toute la nuit le même sonnet, paraîtrait-voilà de soi et des autres, être condamné à une inaltérable sérénité, tandis que le cœur bat...

MADAME D'ESSOMMES, en riant. — Comme après une valse.

M. DE SALUCES, d'un ton sérieux. — Oh ! madame, j'ai si besoin de courage !...

MADAME D'ESSOMMES. — Souriez donc !... on nous regarde !

M. DE SALUCES. — Si vous voulez seulement me laisser entrevoir qu'il ne serait point harlé de ne pas désespérer...

MADAME D'ESSOMMES, interrompant. — Vous connaissez, monsieur, ma position tout exceptionnelle, le second pas comte plus que le premier ; j'ai de l'expérience.

M. DE SALUCES. — Déjà, madame ?

MADAME D'ESSOMMES. — Et plus souvent l'on est en rose et l'on a le cœur en dent ! Monsieur D'Essommes était si parfait pour moi ! je l'aimais tant ! et il méritait si bien ; mon père lui avait dit : « Monsieur D'Essommes, si je connaissais un plus honnête » gentilhomme, je ne vous donnerais pas ma fille. » (Ritournelle.)

M. DE SALUCES. — Enfin ! un galant homme ! — A vous, madame. (Avant deux.)

M. DE SALUCES. — Et moi, madame, suis-je donc plus heureux ? Une femme charmante ! madame de Saluces était le modèle de toutes les vertus — et que j'aimais ! — Il y a huit jours encore je regardais une telle perte comme irréparable !

MADAME D'ESSOMMES. — Vous le voyez ; nous avons eu tous les deux un de ces éternels souvenirs, une de ces blessures mortelles...

M. DE SALUCES. — Dont on guérit quelquefois... quand on oublie ensemble. Ah ! madame, s'il n'était pas impossible de vous voir ?

MADAME D'ESSOMMES. — Mais, tous les mercredis, vous savez ?

M. DE SALUCES. — Accordez-moi un unique jeudi !

MADAME D'ESSOMMES. — Un tête-à-tête... Je vous demande une heure pour réfléchir !

M. DE SALUCES. — Prenez-en deux, madame, mais dites oui.

MADAME D'ESSOMMES. — On nous surveille, je ne pourrais plus vous dire un mot.

M. DE SALUCES. — Un signe de tête ?

MADAME D'ESSOMMES. — C'est bien pis !... Tenez, si je valse avec moi-même, monsieur Des Vignes, c'est que je consens. (Elle s'éloigne.)

(Une demi-heure après on entend un prélude de valse.)

M. DE SALUCES, à monsieur Des Vignes. — Monsieur Des Vignes... vous qui êtes un beau cavalier, faites donc valser madame D'Essommes !

M. DES VIGNES. — Monsieur le comte, je vous dis cela à vous... mais il faut de la prudence : ma goutte a failli me reprendre hier soir.

M. DE SALUCES. — Oh ! voilà qui est fâcheux... madame D'Essommes qui me disait tout à l'heure : « Vous ne criez pas, et j'y a ici bien des jeunes gens, eh bien ! je ne vois que monsieur Des Vignes qui se chaise valser. »

M. DES VIGNES électricité. — Elle a dit cela ! (Il se lève brusquement.) Madame D'Essommes veut-elle bien me faire l'honneur de m'accorder une valse ?

(Trois heures du matin. Pendant que madame D'Essommes traverse un salon pour sortir.)

M. DE SALUCES (haut) à madame de T... — Ah ! madame, voilà un bal qui fera époque !...

SCÈNE IV.

Un petit salon chez madame D'Essommes, rue Godot-de-Moray.

Troisième jeudi.

MADAME D'ESSOMMES, brochant. M. DE SALUCES.

M. DE SALUCES, après un moment de silence. — Un temps magnifique !

MADAME D'ESSOMMES, sans lever les yeux. — Admirable !...

M. DE SALUCES, s'approchant. — Que faites-vous donc là, Amédine ?

MADAME D'ESSOMMES. — Mais, vous voyez bien, Léonie, je brode. (Un moment de silence.)

M. DE SALUCES. — En venant chez vous, je pensais à monsieur Riquélet !...

MADAME D'ESSOMMES. — Ah ! je croyais que vous alliez dire : je pensais à vous.

M. DE SALUCES, à part. — Quelle exigence ! (Haut.) C'était une distraction ! Mais ce Riquélet est si insupportable quand il gesticule politique avec son prétendu regard d'aigle... et ses six pieds d'envie ! C'est un sot tout du long !...

MADAME D'ESSOMMES. — Vous disiez jeudi dernier : il ne manque pas d'esprit !

M. DE SALUCES. — Et cette madame D'Haussevard !...

MADAME D'ESSOMMES. — Léonie, avez-vous remarqué ce chose : on ne fait pas médire, les trois quarts du temps, que lorsqu'on commence à n'avoir plus rien à dire.

M. DE SALUCES. — C'est une femme de beaucoup de tact que madame D'Haussevard.

(Silence.)

M. DE SALUCES. — Je ne sais comment cela se fait... il n'y a pas un nuage... un soleil superbe !... et l'air est d'un piquant !

MADAME D'ESSOMMES. — Fermez la fenêtre.

M. DE SALUCES, en revenant. — Vous êtes charmante aujourd'hui, Améline.

MADAME D'ESSOMMES. — Voilà un compliment heureux !... « Vous êtes charmante aujourd'hui » Si cela signifiait quelque chose, je vous demande un peu quelle idée obligante cela donnerait du lendemain et de la veille. Tenez, vous ne savez plus ce que vous dites.

M. DE SALUCES. — Non, mais vous savez bien ce que je pense.

MADAME D'ESSOMMES. — Ah ! parlez la fenêtre... toutes ces fadeurs ne montent à la tête. (A part.) Il est ennuuyé à périer !

M. DE SALUCES, à la fenêtre. (A part.) — Je ne trouverai donc rien de mieux. (Silence.) Avez-vous lu la suite des Mousquetaires, madame ?

MADAME D'ESSOMMES. — Laquelle ?

M. DE SALUCES. — Le Vicomte de Bragelonne.

MADAME D'ESSOMMES. — Non ; c'est toujours à recommencer. (Silence.) Monsieur de Saluces ?

M. DE SALUCES. — Améline.

MADAME D'ESSOMMES. — Vous n'êtes pas des plus intéressants aujourd'hui.

M. DE SALUCES, s'asseyant tout près d'elle. — Madame, auprès des gens qu'on aime... la conversation est-elle vraiment ce qu'elle paraît être ? N'y a-t-il pas de ces moments solennels où les paroles les plus banales ont un sens nouveau, et où l'esprit ne se fait que pour mieux laisser parler le cœur ?

MADAME D'ESSOMMES. — Ah ! ceci est une délicieuse invention des faiseurs de romans, qui, à bout de sentiments et d'idées, mettent leur indigence sur le compte de la passion. Si le dialogue est vulgaire, c'est qu'ils l'ont fait exprès ! Les choses les plus nulles acquiescent ainsi, par le sous-entendu, une valeur énorme. Ainsi, vous aimez une femme, vous êtes près d'elle, vous dites : il fait beau ! cela veut dire : je vous aime ! Le soleil est superbe, traduisez : pour toute la vie ! Les sots, — fâcheux exemple, — monsieur le comte ; les sots, qui ont toujours beaucoup d'intentions, n'ont pas manqué de profiter de cette merveilleuse découverte. Désormais on pourra dire des niaiseries sans se compromettre. Tout, jusqu'au silence, devient spirituel. Il n'y aura bientôt plus moyen de ne pas être homme d'esprit !

M. DE SALUCES. — Au moins, ce qui n'est pas un paradoxe, madame, c'est que je vous aime, tandis que vous...

MADAME D'ESSOMMES, d'un ton de reproche. — Me soupçonner, Léonie !

M. DE SALUCES. — An fait, on dit partout que nous nous aimons ; mieux vaudrait avoir le bénéfice de la colonnie.

MADAME D'ESSOMMES. — Vous avez raison, il faut en finir avec ces bruits-là !

M. DE SALUCES. — Hâter notre bonheur.

MADAME D'ESSOMMES. — Et puis, si c'est un bonheur, le garder pour nous seuls. Nous voyagerons, n'est-ce pas ?

M. DE SALUCES. — Nous voyagerons, Améline, et vous vous apercevrez que les cent six centimes des autres pays ne valent pas les centimes de Paris.

MADAME D'ESSOMMES. — Puis j'entends me rendre avec tous les honneurs de la guerre... Je recevrai qui je voudrai, je pourrai aller où bon me semblera... Je resterai ma maîtresse !

M. DE SALUCES, à part. — Absolument madame de Saluces ! (Haut.) Comment, Améline, mais c'est moi qui suis à vos pieds.

MADAME D'ESSOMMES. — Oh ! vous avez, quand vous vous mettez à nos genoux, c'est pour mieux nous lier les mains !

M. DE SALUCES, à part. — Elle ne me dira pas : relevez-vous !

MADAME D'ESSOMMES. — Puis nous aurons des soirées intimes... nous vertueuses les artistes, les gens de lettres...

M. DE SALUCES. — Est-ce que vous écrivez, Améline ?

MADAME D'ESSOMMES, un peu piquée. — Mais j'ai deux actes au Théâtre-Français !... Vous êtes sans doute de ceux qui pensent que les femmes sont faites pour hurler des mouchoirs !

M. DE SALUCES, non. — Non, Améline, mais pour les broder !

MADAME D'ESSOMMES, à part. — Tout à fait monsieur D'Essommes ! (Haut.) Monsieur de Saluces, regardez-moi bien.

M. DE SALUCES, à part. — Un bas de soie bien ! (Haut.) Voilà, madame, l'ordre qui est une faveur !

MADAME D'ESSOMMES, à part. — Des phrases... un autre au moins eût en le bon goût d'être ému. (Haut.) Dites-moi : Je vous aime un peu... moi je vous aime beaucoup... Je dis cela...

M. DE SALUCES, à part. — Comme on dit Dieu vous bénisse ! (Haut avec emphase.) Je vous aime passionnément.

MADAME D'ESSOMMES, se levant. — Tenez, comte, je vois que nous ne nous aimons pas du tout.

M. DE SALUCES, prenant son chapeau. — Sans raucune, madame.

MADAME D'ESSOMMES. — Avec ranche, monsieur le comte, si l'on vous plaît (Il salue froidement et sort.)

SCÈNE V.

Chez madame D'Haussevard.

M. ET MADAME RIQUELET. M. DES VIGNES. MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. MADAME D'HAUSSEVARD, etc.

MADAME RIQUELET. — Vous ne savez pas le bruit qui court ?

MADAME D'HAUSSEVARD. — Non !...

MADAME RIQUELET. — Madame D'Essommes ne se remarque plus !

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. — Elle ne se remarque plus !

MADAME RIQUELET. — Vous vous rappelez que madame D'Essommes adorait toujours son mari... ?

M. DES VIGNES. — Il est impossible d'être plus regrettable...

MADAME RIQUELET. — Vous savez aussi que M. de Saluces ne pouvait se consoler de la perte d'une femme chérie...

MADAME D'HAUSSEVARD. — Il n'en paraît qu'avec de touchants éloges.

MADAME RIQUELET. — Enfin... des amours posthumes !... Eh bien ! monsieur de Saluces déteste Améline parce qu'elle ressemble à sa première femme, et Améline ne veut plus de monsieur de Saluces parce qu'il ressemble à son premier mari !

MESDAMOISELLES DE BOISDÉCENT. — Il est si difficile d'être aimé deux fois !

UN DOMESTIQUE, annonçant. — Monsieur de Saluces. (Chuchotements. M. de Saluces entre.)

MADAME RIQUELET, à part. — Décidément... c'est un fort joli homme !

M. RIQUELET. — Et les fonds, monsieur Des Vignes ?

NAVIER AGRUYET.

Hindeloop.

Si vous n'avez jamais lu ni entendu prononcer le nom qui sert de titre à cet article, ou si, le connaissant, vous ignorez seulement quelle contrée ou quelle ville du globe il sert à désigner, ne le cherchez point dans un dictionnaire de géographie. Aucun, que je sache, ne lui a accordé la plus simple mention. Prenez une carte de Hollande. Sur la côte occidentale du continent, presque en face du Marsdiep, ce canal qui forme l'entrée du Zuydersee, entre l'extrémité de la Nord-hollande, ou s'étend la ville du Heblier, et l'île de Texel, vous

trouvez un petit rond presque imperceptible ; c'est Hindeloopen, une ville de la Frise, de toutes les provinces de la Hollande la plus curieuse peut-être, et sans contredit, la moins visitée et la moins connue. Les touristes n'y vont jamais. Ils suivent tous le même itinéraire : Rotterdam, la Haye, Leyde, Haarlem, Amsterdam, Utrecht, Arnheim. A peine si chaque année quelques-uns des plus avides de voir et d'apprendre s'aventurent jusqu'à la pointe septentrionale de la Nordholland ; de la Frise, de l'Oberijssel, de la Drenthe, il n'en est pas même question. Moi aussi, — je m'en confesse, et m'en repens, — lorsque j'ai visité la Hollande, j'ai commis la faute

impardonnable de ne prendre que les chemins battus par la foule. Ce que je vais raconter, je ne l'ai pas vu de visu ; c'est le résumé des notes intéressantes que l'un de nos abonnés a bien voulu joindre à de remarquables dessins à la plume que notre habile dessinateur, M. Freeman, a mis sur bois avec son exactitude et son talent ordinaires. En cette occasion, je sers simplement de secrétaire à M. P.-J. Gauthier-Stürum, ex-maire de la ville de Scurre (Côte-d'Or), qui paraît être aussi heureusement doué comme observateur que comme artiste.

Par elle-même la Frise n'offre aucun caractère particulier, elle ressemble à toutes les autres provinces de la Hol-

lande ; c'est une plaine immense, monotonement verte, parsemée de villes, de villages, de fermes et de maisons de campagne, sillonnée de canaux, broutée par un magnifique bétail ou lauchée par des paysans ; mais elle en diffère essentiellement quant à la langue, la constitution, les traditions, le costume et surtout les mœurs de ses habitants.

« Ce peuple, dit M. de Marmier dans ses *Lettres sur la Hollande*, raconte qu'il vient de l'Inde. Il sait que ses ancêtres ont occupé jadis de vastes domaines, et, quoique privé de leur pouvoir, il a pourtant conservé leur esprit d'indépendance et leur fierté. Les hommes sont généralement grands et forts, les femmes ont la taille élancée, les cheveux blonds

et abondants, les yeux d'un bleu limpide. Dans toute la Hollande, elles sont renommées pour leur beauté ; elles portent une courte mantille qui dessine élégamment leur taille ; un léger bonnet couvre le sommet de leur tête, retombe sur leur cou, et deux larges lames d'or leur ceignent les tempes. Les plus riches y ajoutent un diadème en perles ou en diamants. Il y a de simples paysannes qui, à l'église, le dimanche, portent ainsi une parure de 4,800 à 2,000 fr. Les plus pauvres tiennent beaucoup à porter aussi cette parure. On m'a raconté que des servantes faisaient, pendant plusieurs années, des économies sur leurs gages dans le but d'acheter, d'abord, un bandeau en

argent, puis de l'échanger plus tard contre un bandeau en or. A voir toute cette belle race de la Frise, ces hommes avec leur mâle figure et leurs formes robustes, ces femmes avec leur démarche à la fois noble et gracieuse, et leur diadème au front, on comprend qu'il y ait en eux un profond sentiment d'orgueil national, et on fit avec plus d'intérêt la légende qui raconte leur origine. »

Environ trois cents ans avant Jésus-Christ, il y avait, dit cette légende, dans l'Inde, sur les rives du Gange, un royaume florissant, dont la richesse, la prospérité étaient célèbres au loin, et qu'on appelait le royaume de Frisia. Il était gouverné par Adel, descendant de Sem, fils de Noé. Un



Souvenirs de la Frise. — Courses de patins pour les femmes, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Stürum.



Souvenirs de la Frise. — Garde de nuit, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Stürum.



Souvenirs de la Frise. — Fermier et fermière, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Stürum.

homme, nommé Agrammes, d'une extraction obscure, mais ambitieux et hardi, excita parmi le peuple une révolte contre son souverain légitime, le tua et s'empara de son trône. Adél avait trois fils : Friso, Saxo et Bruno, qui furent bannis du royaume et se retirèrent en Grèce. Les uns disent que devenus disciples de Platon, ils étudieraient la philosophie pour se consoler de leurs disgrâces ; les autres assurent que devenus soldats, ils accompagnèrent Alexandre dans ses expéditions. Quoi qu'il en soit, à la mort du fils de Philippe, ils firent leur paix avec l'usurpateur du trône de leur père et rentrèrent dans leur patrie, mais ils n'y restèrent pas longtemps ; car ils avaient, pendant leur absence,

perdu la faveur du peuple. Ils résolurent en conséquence d'émigrer de nouveau. Etant partis avec une flotte de vingt-quatre bâtiments, ils se dirigèrent vers une contrée du Nord appelée la Germanie dont ils avaient beaucoup entendu parler. Leur voyage dura sept années. Enfin, l'an 312 avant Jésus-Christ, la chronologie tient à ce chiffre, ils débarquèrent à l'entrée du Zuydersee, sur le continent européen. Cette région était alors à moitié inondée et occupée par les Sueves. Friso soumit ou battit les anciens possesseurs du sol, éleva des digues, fonda des villes, entre autres celle de Stavoren, et soumit à sa domination tout le sud de la Hollande, tandis

que ses frères allaient s'établir, Saxo dans la Saxe, et Bruno dans le pays de Brunswick.

Des sept grands districts qui formaient autrefois le pays des Frisons, il ne reste que la province de Frise (200,000 habitants) dont Leuwarden, petite ville de 47,000 âmes, est la capitale.

Les habitants d'Hindelopen ne ressemblent pas plus à certains égards aux autres Frisons que les Frisons aux Hollandais proprement dits. Ils ont des manies particulières. Ainsi, de temps immémorial, ils portent le même costume ; jamais ils n'en ont changé, et, selon toutes probabilités, ils n'en

changeront jamais. « La mise des femmes, dit M. Gauthier-Stirum, que je copie textuellement, est tout ce qu'il y a de plus extraordinaire ; elle a beaucoup d'analogie avec celle des Chinois et des Turcs, et tient tellement de l'une et de l'autre, qu'il est impossible de dire quelle est de ces deux nations celle qui a eu le plus d'influence sur la composition première de cet étrange costume. Il serait difficile d'en faire une description exacte ; je m'en dispense-rais en en donnant un dessin qui présente avec vérité ce que ma plume aurait peine à rendre d'une manière aussi précise. » On distingue par la coiffure une femme mariée ; le bonnet de la femme mariée est plus

grand. Quant au costume des hommes, il est moins extraordinaire que celui des femmes ; ils portent de longues redingotes de couleur foncée, collantes ou à peu près depuis le col jusqu'aux hanches, très-amples et formant une grande quantité de plis par derrière des hanches jusqu'au bas des jambes ; elles sont en outre garnies dans toute leur longueur de petits boutons de métal très-rapprochés. Un mouchoir rouge ou bleu jeté comme un petit châle sur leurs épaules leur tient lieu de cravate. Pour coiffure ils ont un chapeau à larges bords ronds et bas.

Les habitants mâles et femelles d'Hindelopen ont d'autres



Souvenirs de la Frise. — Courses de patins pour les hommes, d'après un dessin de M. P.-J. Gauthier-Stirum.



Souvenirs de la Frise. — Jeune fille, femme et homme de Hindelopen, d'après un dessin de P.-J. Gauthier-Stirum.

nabitudes et d'autres manies qui, ainsi que leur costume, n'appartiennent qu'à eux et aux habitants du village de Molkwerum. Ils parlent une langue qu'ils seuls comprennent. Quelques tentent qu'il fasse, ils n'allument pas de feu avant le 12 novembre; jamais ils ne ferment leurs portes pendant le jour; si on comme été, ils laissent du matin au soir l'air extérieur pénétrer librement dans leurs maisons. Les femmes donnent des noms bizarres à tous les objets qui composent leur costume. On les voit le plus souvent un mouchoir à la main et elles grignotent constamment du pain d'épices.

Parmi les types particuliers que M. Gauthier-Stürum a observés et dessinés dans cette petite ville de pêcheurs, les gardes de nuit et les fermiers méritent une mention à part.

Les gardes de nuit d'Hindeloopen, comme ceux de la plupart des autres villes de la Hollande, commencent à dix heures du soir une longue promenade qui se prolonge, avec quelques repos cependant, jusqu'à l'aube du jour. Pendant leurs tournées ils lèvent à chaque minute les yeux vers la tour ou le clocher au haut duquel le veillard doit leur apprendre, à l'aide d'un signal convenu — une lanterne — si un incendie a éclaté et quel quartier il menace. Voient-ils apparaître cette lumière fatale, ils s'empressent d'éveiller leurs concitoyens endormis avec une crécelle qu'ils portent toujours sur eux. Ils ont en outre pour mission de troubler leur sommeil sans nécessité en criant à haute voix et à plusieurs reprises les heures qu'ils entendent sonner. Enfin ils sont chargés d'arrêter les voleurs qu'ils parviennent à surprendre. A cet effet ils sont armés d'un sabre et d'un bâton muni à l'une de ses extrémités d'un instrument en fer et à ressort avec lequel ils saisissent de telle sorte par les jambes tous les individus surpris en flagrant délit ou soupçonnés de mauvaises intentions, que, quelle que soit leur force, il leur est impossible de se dégager de cette redoutable étreinte.

Les fermiers frisons sont généralement riches, mais ils vivent simplement. Ils ont presque tous une voiture dont ils se servent pendant l'été par les beaux temps. La pluie a-t-elle rendu les chemins impraticables, ils laissent leur équipage sous la remise et font leurs courses en yacht (petit bâtiment à voiles). Quand la navigation devient à son tour impossible, les traîneaux et les patins remplacent les bateaux. Ils sont donc obligés d'être tour à tour cochers, bateliers et patineurs. Mais, accoutumés de leur enfance à ces divers exercices, ils s'en font pour ainsi dire un jeu. Ils fabriquent d'excellents fromages et ce beurre renommé qui s'exporte au loin dans des petits tonneaux. Le beurre est la principale production du pays; ce sont les fermières qui le fabriquent. Aussi, avant de louer leurs fermes, les propriétaires ont-ils grand soin de s'assurer que la femme du fermier qui se présente possède les qualités requises pour les faire valoir, c'est-à-dire si elle sait bien faire le beurre. Les hommes ne s'occupent que des travaux extérieurs.

M. Gauthier-Stürum a eu le bonheur de voir Hindeloopen pendant la saison à cette petite ville frisonne offre à l'étranger les tableaux les plus caractéristiques, pendant l'hiver; il y a assisté aux courses à patins qui y ont lieu chaque année, comme dans toutes les autres villes de la Frise. Il est impossible d'habiter ce pays si l'on ne sait pas patiner, à moins qu'on ne soit condamné ou résolu à ne jamais sortir de sa chambre. Aussi les Frisons patinent-ils plus souvent qu'ils ne marchent, et excellent-ils dans cet art qui est pour eux plus qu'une agréable distraction, une nécessité absolue. On le leur enseigne, il est vrai, dès leur plus tendre enfance, et ils le pratiquent sans interruption jusqu'à leur âge le plus avancé. A peine un enfant a-t-il la force de se tenir sur ses jambes que ses parents lui attachent des patins aux pieds, et lui apprennent à s'en servir pour se soutenir et se promener sur la glace. A dix ans, un Frison est déjà d'élève devenu maître à son tour. Mais il n'atteint à la perfection que de vingt à trente ans, et, passé cet âge, son talent commence à décliner. Pour exciter l'émulation générale, on a institué partout dans la Frise des courses à patins. Il est étonnant, dit M. Gauthier-Stürum, de voir avec quelle souplesse, quelle grâce et quelle rapidité ces individus, si indolents, si lourds et si disgraciés en apparence, parcourent en quelques minutes un long espace. Il faut être téméraire d'un semblable phénomène pour y ajouter foi.

Ces courses se font sur de longs et larges canaux, divisés, au milieu même, par une barrière en charpente, pour empêcher les deux coureurs de se heurter. Comme la glace est souvent plus belle d'un côté de la barrière que de l'autre, le vainqueur qui est parti à gauche revient à droite, et celui qui est parti à droite revient à gauche, de sorte que les chances sont égales. Le champ de course est limité à ses deux extrémités par deux grandes raies tracées sur la glace dans toute la largeur du canal.

Une foule immense assiste d'ordinaire à ce curieux et émouvant spectacle.

Chacun des coureurs a un numéro d'ordre et n'entre en lice qu'après avoir été appelé. En général on ne laisse courir que deux patineurs à la fois. A peine ont-ils répondu à l'appel de leur nom, les deux rivaux se sont pressés, malgré la rigueur du froid, de se débarrasser de leurs habits; ils ont déposé leur chapeau à terre; ils ne gardent qu'un gilet et un caleçon. Bien que le désir de remporter le prix leur tienne plus ou moins lieu de vêtements, on a le soin de ne pas les laisser longtemps dans cette situation. Dès qu'ils ont achevé leurs préparatifs, un des commissaires, chargé de l'exécution des règlements, s'approche d'eux et frappe dans ses mains un premier coup, un second coup, puis un troisième coup; à ce signal, répété par une sorte de pétard, ils partent, ils sont partis; ils tendent l'air avec la rapidité d'une flèche; l'œil a peine à les suivre; ils passent devant les spectateurs avec une telle vitesse que ceux-ci n'ont pas le temps de les regarder. Tantôt ils se maintiennent sur la même ligne, tantôt l'un dépasse l'autre. Comme ils se penchent le haut du corps en avant, une jambe étendue en arrière! Avec quelle adresse merveilleuse ils se tiennent en équilibre! Avec quelle vigueur de jurett ils frappent la glace pour se donner une impulsion nouvelle! Qui l'emportera des deux? tant qu'ils n'approchent pas du but, il est difficile de le prédire sans courir le risque de se tromper. Du reste, celui qui arrivera le premier ne sera pas le vainqueur. Pour gagner le prix, pour rester maître du champ de course, il faut avoir triomphé successivement de soixante ou quatre-vingts adversaires. Ces prix si bien gagnés consistent ordinairement en objets précieux d'une assez grande valeur. On accorde également une récompense au patineur qui a terminé la course avec le vainqueur.

« Les femmes, nous écrit M. Gauthier-Stürum, font aussi de semblables courses, qui sont peut-être plus intéressantes que les courses des hommes. Si elles ont moins de force, elles ont plus de grâce; ce qu'elles perdent en vitesse, elles le gagnent en légèreté. J'ai assisté à l'une de ces courses, et j'ai vu adjoindre le prix à une jeune fille de quinze ans, qui s'était montrée bien supérieure à toutes ses rivales, quoique plus jeune qu'elles, et dont l'incomparable talent avait excité l'admiration d'une foule nombreuse de spectateurs. »

Ab. J.

Voyage à travers les Journaux.

En ce temps-là, un homme courait par les rues et les places publiques en criant : Jérusalem! Jérusalem! tu seras détruite! Tes maisons, tes palais seront pillés par des soldats étrangers, et du temple de Salomon il ne restera plus pierre sur pierre. Malheur à toi, Jérusalem! et malheur à toi-même.

Ce prophète néfaste, qui annonçait la fin des temps et la dispersion du peuple d'Israël, il nous est revenu. On est adonné à le voir tous les jours, entre huit et dix heures du soir, rue Montmartre, n° 431. Il suffit de demander M. Emile de Girardin au garçon de bureau.

M. de Girardin affecte depuis quelque temps des lamentations d'un bibliste échoué. C'est le Jérémie du journalisme; la Presse est passée à l'état d'une Sion dévastée. « Ils ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre », s'écrie M. de Girardin en parlant de ses adversaires, ils ne savent plus ce qu'ils disent, ils ne savent plus ce qu'ils font, » et dans cette alléluia suprême, le rédacteur en chef de la Presse suspend débonnairement sa triade ministérielle aux saules du rivage, et pleure ses vingt-trois mille cinq cents abonnés dispersés... dans les autres journaux.

C'est la première fois peut-être qu'un journal dresse publiquement le bilan exact de sa situation, étale ses blessures et compte ses écharates. Est-ce du courage? Est-ce de l'orgueil? M. de Girardin avoue qu'il a laissé 28,500 abonnés sur le champ de bataille de 4849. Une rude campagne, comme vous voyez, un vrai désastre de Moscou. Le désabonnement, tenu secret jusqu'à ce jour, a été aussi prodigieux, aussi enthousiaste que celui qui eut lieu, il y a une douzaine d'années, dans cette même rue Montmartre, presque au même numéro, alors que les registres du *Constitutionnel* n'offraient plus aux regards effarés du caissier que des cadavres de quittances: cette rue Montmartre est décidément fatale aux journaux. 28,500 abonnés ont protesté contre les tendances nouvelles de M. Emile de Girardin; 28,500 abonnés lui ont retiré leur confiance et leurs mandats sur la poste, et cependant, hâtons-nous de le dire, jamais M. de Girardin n'avait fait preuve de plus de verve, de plus d'entrain, de plus de fougue et de plus de talent; jamais il n'avait montré dans toute la splendeur de leur maturité, comme dans cette année climatérique du désabonnement, les éminentes qualités de journaliste qui le distinguent.

Est-ce à dire pour cela que les abonnés ont en tort? Ce n'est certes pas mon opinion. Je comprends, au contraire, cette triste traitrise des vingt-trois mille dont M. de Girardin a eu la grandeur d'âme de se constituer le Xénophon, et je crois même qu'elle ne s'arrêtera pas à ce chiffre déjà respectable, les abonnés désertent sont conséquents. M. de Girardin paie aujourd'hui les arrérages de son passé, ou si vous le préférez, les engagements de son avenir. Pendant quinze ans, M. de Girardin avait brûlé ce qu'il adore aujourd'hui; pendant quinze ans, il avait passé au fil de ses phrases ministérielles les hommes et les idées de l'opposition; pendant quinze ans, il avait tenu école de maximes gouvernementales, et enseigné qu'en dehors de la majorité il n'y a qu'aberration et folie; à l'heure qu'il est, il soutient tout le contraire, ce qui n'empêche pas M. de Girardin de prétendre qu'il n'a jamais varié: les journalistes ont en général plus d'imagination que de mémoire. Quand M. de Girardin voudra, je m'engage à ne réclamer M. de Girardin d'aujourd'hui qu'avec M. de Girardin d'hier.

Je comprends le demi-tour de conversion socialiste du directeur de la Presse. Après les attaques et les insultes souvent innombrées auxquelles il a été pendant si longtemps en butte, M. de Girardin s'est laissé tenter par le serpent de la popularité. Il a voulu goûter, lui aussi, à la pomme vermeille et perfide, et il y a mordu à belles dents à la première occasion qui s'est offerte. Aujourd'hui, il est un homme populaire. Il n'avait pour thuriferaires, il y a dix-huit mois, que MM. Gilles et Bonnal, deux êtres fantastiques; maintenant, son portrait figure en première ligne sur la couverture de l'Almanach des réformateurs; M. Malarmé cite son nom avec éloges; et M. Proudhon, ce Jupiter de l'olympe démocratique et social, consentant à se faire son enfant de chœur, l'annonce qu'obliquement en attendant qu'il lui brise son encensoir sur la tête.

M. de Girardin a-t-il donc bien le droit de se plaindre de l'injustice de son temps et de prendre les allures d'un Jérémie! Avait-il poussé le dévot, ce grand dédaigneur des hommes, jusqu'à supposer qu'il retiendrait, rien que par la force de son talent et l'énergie maladroite de son esprit, les

soixante mille souscripteurs auxquels il avait enseigné pendant si longtemps le dogme inflexible de l'autorité? Avait-il une telle confiance dans lui-même ou un tel mépris pour ses lecteurs? D'ailleurs, s'il a 28,500 abonnés de moins, n'a-t-il pas l'estime de M. Proudhon de plus?

N'est-ce pas quelque chose que l'estime et l'amitié de ce porteur-fleur de systèmes, de ce démolisseur de réputations, de ce Renaud de Montauban, de ce Roland de Roncevaux, que dis-je! de ce Gulanor du Socialisme? A-t-il déjoué les mauvais tours des enchanteurs, celui-là? A-t-il vaincu, dompté, écrasé, brisé, broyé, pulvérisé tous les tenants de l'économie politique, tous les chevaliers de la République et de la monarchie, et les plus vaillants, et les plus redoutés, et les plus liers? C'est Considérant d'abord, revêtu de sa cotte de mailles fourré, et armé de la cabaliste, Considérant, habile à lancer la papillonne et à étreindre son adversaire dans les replis d'un perfectionnement phalanstérien. Durs en paix, pauvre âme! ton vainqueur a généreusement donné quinze sous pour te faire dire une messe. Puis voici Pierre Leroux, le chevalier du *Circulus*, l'homme d'armes de la métépsychose, qui porte dans les combats les couleurs de sa dame, la triade humanitaire, jeune princesse du beau royaume de la métaphysique; nous ne reverrons plus cette magnifique passe d'armes dans laquelle l'antithèse a fait mourir la poussière à la synthèse, et dont la gloire sera éternisée dans les légendes scolastiques de l'avenir. Et Ledru-Rollin, et Félix Pyat, et Thouré, et Malarmé, oui, Malarmé lui-même, ce terrible monteur en bronze et en cuivre, socialisme. On aurait pu croire qu'après tant d'exploits, tant de coups d'estoc et de taille, de masse, de hache d'armes, de lance et de poignard, Proudhon allait enfin se reposer dans sa gloire et suspendre en trophée ses armes victorieuses, mais il lui restait encore un adversaire à combattre, et de celui-là, il faut bien le dire, l'ogre de l'argumentation n'a fait qu'une bouchée. Voyez plutôt:

« Je m'étais dit: Que ferez-vous de Louis Blanc? un complotiste ou un insulter? — A son choix. — L'un comme l'autre convient à l'œil du Peuple. C'est à lui de prouver par la manière dont il répondra à nos interpellations qu'il a encore plus d'esprit que de faconde. Sinon, auteur sifflé, » il faut qu'il disparaisse de la scène révolutionnaire. Quoi? qu'il fasse donc, et quoi qu'il dise, sottise ou trait de génie, nous poserons nos conclusions. La science y gagnera, la révolution profitera, et le peuple s'avivera. *Quidquid dicitur rit argumentabor.* »

La-dessus M. Proudhon se met à confesser Louis Blanc; il lui dit en substance qu'il n'est pas un révolutionnaire, mais que toute sa science économique n'est qu'une généralisation absurde de la routine *mercantile et propriétaire*, que son système de gouvernement n'est qu'une soufflure de la politique de Ferdinand Alphonse, qui faisait pour elle concurrence à un comte de Marrastr, qui la tenait de M. Thiers, qui était on apprend de M. Guizot, qui avait étudié sous M. Royer Collard, qui... Je ne finirai pas avec les qui multipliés. Cette filiation scientifique est aussi longue que la généalogie des descendants de David.

M. Louis Blanc est en outre atteint et convaincu d'être un pseudosocialiste et un pseudodémocrate. C'est pour cela qu'en mars il a fait de la réaction à Blanqui, et qu'en avril, le croyant mort, il a aspiré à la dictature. Par son ultragovernmentalisme, Louis Blanc a rendu la révolution sociale odieuse aux paysans et aux bourgeois, et contribué plus qu'aucun autre aux délices de la démocratie.

Voulez-vous connaître maintenant la réponse du confesseur Louis Blanc, au confesseur Proudhon?

Proudhon, dit M. Louis Blanc, est un gladiateur de profession, un déchireur de renommées populaires, un panégyriste des tyrans, jongleur, tendeur de gluaux, semeur de doutes, souffleur de discordes, éteigneur de lumières, colporteur de mille race, race de Thrasymaque, de Lysandre et de Tallien. La litane est déjà assez jolie comme cela; mais, ce n'est pas tout: l'ex-président du Luxembourg n'a dévidé que quelques grains de son chapelet; il trouve encore moyen de prouver à M. Proudhon qu'il est un sophiste, un philippiste, un Galimard, un idolâtre, un Satan, un écœur, un Eros-trale, et, enfin, un partisan de Pitt et Cobourg.

J'avoue que si j'étais à la place de M. Proudhon, je serais un peu humilié de cette dernière accusation. Partisan de Pitt et Cobourg, cela n'est pas très-neuf, mais cela a conduit bien des gens à la guillotine. Aujourd'hui, il est vrai, cela ne mène plus les accusateurs qu'au ridicule.

Je n'ai jamais eu une foi bien robuste dans l'omniscience de M. Louis Blanc; mais je l'aurais cru plus rompu à la controverse. M. Proudhon agit un peu lui-même à la façon des héros d'Homère; il commence par injurier ses adversaires avant de les attaquer avec l'arme légale des arguments; mais il finit toujours par toucher son ennemi au défaut de la cuirasse. M. Louis Blanc, au contraire, se met les poings sur les hanches, et récite tout d'une haleine une kyrielle d'insultes qu'il a puisées dans je ne sais quel vocabulaire de rhétorique rageur. Evoquer en 1850 les noms de Tallien, de Lysandre, de Thrasymaque, de Pitt et Cobourg, et je jeter comme autant d'injures à la face de son interlocuteur, c'est ne faire preuve ni de goût, ni d'imagination. M. Pierre Leroux était plus original, il se donnait au moins la peine de créer des substantifs. *Chahofiste* était un projectile tout neuf; *Rieniste* n'avait, pour ainsi dire, presque pas servi; dans cette lutte où l'antimoine battait en brèche le socialisme, et où le *Circulus*, à son tour, étreignait la litane et l'antithèse, on jussait au moins du spectacle de deux philologistes qui se prennent aux cheveux. Quant à M. Louis Blanc, si j'avais un conseil à lui donner, je lui dirais de répondre par un silence éloquent. En parlant, il préparait trop facile triomphe à M. Proudhon, qui peut alors victorieusement s'écrier:

« Que dites-vous de cet appendice à la litane composée en son honneur par Pierre Leroux. *Malthusien, électricien, libéral, individualiste, bourgeois, athée, proprié-*

» *laire*, etc. Chœur de sérapiens ! quand le premier dit *tue*,
 » l'autre répond : *Assomme* ! Ces deux-là ne savent seulement
 » pas que l'injure, pour être de bon goût et se faire tolérer
 » des hommes gens, doit être l'expression juste du fait et
 » de l'idée, et ne jamais déborder la passion secrète et vilaine
 » de celui qui y a recours. Tout cela entremêlé de poignées
 » de mains chaleureuses au douze ou quinze soit-disant
 » délégués du Luxembourg et de quelques lieux communs
 » sur le gouvernement et l'État couvés depuis le 9 thermidor
 » dans les chaufferettes des tricoteuses. »

Encore un grand homme de mort. L'Etat serviteur de
 M. Louis Blanc est resté sur le carreau. M. Proudhon a assésé
 sur la théorie de l'organisation du travail un si vigoureux
 coup de masse que jamais l'ex-président du Luxembourg ne
 parviendra à recoller les morceaux de son système. Pour
 peu que cela continue, il ne restera plus une étoile dans le
 ciel de la démocratie socialiste. « Louis Blanc, dit en terminant
 M. Proudhon, n'est qu'un grignoteur de croûtes politiques. »
 Considérant édit un âne bête, Pierre Leroux un somnambule,
 Ledru-Rollin un *Montaignon* : voici que Louis Blanc est un
 rat. Je voudrais bien savoir en quoi Merlin-Proudhon métamorphosera
 le premier imprudent chevalier qui osera le délier
 à un de ces combats vraiment singuliers auxquels nous assistons
 devant la proclamation de la fraternité.

Un mot maintenant sur M. Alexandre Dumas, qui vient
 de terminer l'année par une joyeuse épistolaire. L'illustre
 cuisinier avait négligé d'envoyer au *Siccle* la ration quotidienne.
 Le *Siccle* ne savait plus à quel feuillet on se vouer ;
 il n'avait pas même le moindre Gonzalés à mettre sous la
 tent de l'abbé. Le *Fronton de Braquebonne*, qui est la suite
 de la suite des *Trois Mousquetaires*, était interrompu. Le
 romancier avait planté là le lecteur juste au moment où Porthos,
 cet immortel Porthos, qui était le bœuf de l'association,
 venait de rendre le dernier soupir. Le directeur du journal,
 M. Perrée, se hâte d'envoyer un exprès chez M. Dumas
 pour l'avertir que la copie manque. Mais M. Dumas était parti
 pour Villers-Cotterets avec son collaborateur Auguste Maquet.
 Que faire ? Que devenir ? comme disent les *libretti* de
 M. de M. Scribe. Tout à coup une lettre arrive : elle est
 de M. Dumas, qui veut faire savoir aux abonnés que la douleur
 qu'il a ressentie de la mort de Porthos ne lui a pas permis
 de continuer son œuvre. Ce Porthos, *ce fils chéri*, qu'il
 avait fait si beau, si bon, si fort, si généreux, il avait été
 obligé de trancher le fil de ses exploits pour obéir à la loi
 inflexible du *trac* de l'intérêt suspendu, et il demandait huit
 jours pour porter le deuil. M. Dumas ajoutait, par la même
 occasion, qu'il avait été très-bien reçu par le commandant
 de la garde nationale de Villers-Cotterets, que ce commandant
 avait pris la plus grande part à sa tristesse, et qu'il lui
 avait donné plusieurs sérénades pour tempérer le chagrin
 dont il était dévoré. Il paraît même que la population de
 Villers-Cotterets s'est complètement associée à la douleur du
 commandant et de M. Dumas. Cette ville sentimentale et romanesque
 a offert à son hôte inconsolable un festin de funérailles
 qui n'a pas duré moins de huit jours. Ce n'est pas trop
 pour une si grande douleur. Auguste Maquet, en sa
 qualité d'oncle de Porthos, a prononcé un discours fort touchant
 sur la fin prématurée de son coquin de neveu mort en
 odeur de sainteté, à l'âge de quatre cent soixante-quatorze
 feuilletons.

Le jour même où M. Dumas adressait aux abonnés du
Siccle cette lettre de faire part, ce journal publiait dans son
 compte-rendu dramatique la petite anecdote que voici :

Ces jours derniers Tisserand alla trouver M. Alex. Dumas.
 « Que voulez-vous, lui demanda Dumas, ma bourse ou
 ma plume ? Parlez !... l'une et l'autre sont à votre disposition...
 L'acte expose alors qu'il avait obtenu une bénéfice, et
 qu'il avait osé compter sur un petit acte de comédie signé
 Alexandre Dumas.

— N'est-ce que cela ? lit Dumas ; je pars pour la chasse,
 mon bon Tisserand ; en courant après le chevreuil, je trouverai
 bien une idée ; puis, au retour, pendant que la broche
 tournera, je brocherai quelques scènes ; vous repêchez demain,
 le jour et la nuit. Vous pouvez donc afficher pour
 après-demain.

Et le lendemain pendant que son valet de chambre lui
 défaisait ses grandes guêtres de cuir, Alexandre Dumas écrivait
 un petit acte trossé comme aucun de nos vaudevillistes n'en a
 fait et n'en fera jamais, et le surlendemain, le rideau se levait
 et nous montrait le *Cachemire vert*.

Le feuilletoniste aurait pu ajouter, que trois jours après,
 le *Cachemire vert*, ce petit acte si galamment trossé, avait
 complètement disparu de l'affiche.

A part le cri de détresse poussé par M. Emile de Girardin
 sur la perte de ses vingt-huit mille cinq cents abonnés,
 la petite querelle survenue entre M. Proudhon et M. Louis
 Blanc, et la lettre nérologique de M. Dumas, je ne vois
 rien de bien intéressant dans le journalisme. Depuis huit
 jours la politique est plongée jusqu'au cou dans l'éternelle
 question de la Plata, qui sera vraisemblablement résolue
 vers la fin de ce siècle. Quant aux *Belles lettres*, elles subissent
 l'influence de l'atmosphère sucrée du jour de l'an. Ce ne
 sont partout que phrases à la pistache et périodes au caramel.
 Laissons passer cette littérature de confiseur.

JUNUS REDIVIVUS.

M. Baillet a repris depuis un mois le cours de haut enseignement
 musical (1) qu'il a fondé l'année dernière avec un succès
 que n'ont pas interrompu les événements politiques.

Ces cours sont consacrés à l'exécution de la musique d'ensemble.
 Il est destiné à reproduire pour les personnes du monde l'enseignement
 donné par M. Baillet dans sa classe du Conservatoire.
 Il ne suffit pas en effet d'être un habile exécutant ; on n'est véritablement
 un musicien que par l'habitude de l'ensemble et par
 une étude approfondie des œuvres des maîtres. Ni mieux que le
 jeune professeur n'est en état de donner cet enseignement. Elevé
 dans les traditions de la grande école musicale, il a su faire re-

venir autour de lui le goût de ces études sérieuses sans lesquelles
 il n'est pas d'artiste digne de ce nom. Son cours ne tourne pas
 seulement aux habitudes de précision et d'exactitude nécessaires
 pour quelque musique que ce soit, c'est, ainsi que nous l'avons
 dit, un cours de haute littérature musicale aussi indispensable
 pour la parfaite intelligence des chefs-d'œuvre que nous ont laissés
 les maîtres que le sont les cours publics, ou tant de professeurs
 éminents nous initient à la connaissance des grands
 poètes et des grands orateurs.

Histoire du Chocolat.

Le chocolat est un présent du Nouveau-Monde. *Chocolate*,
 dans la langue des anciens Mexicains, signifie *eau de cacao*
 (de *choco*, cacao, et *latte*, eau). *Cacao* est le nom du
 fruit d'un arbre que les compagnons de Fernand Cortez
 trouverent dans la province de Guatemala. Linné conserva
 ce nom, en le faisant précéder, pour indiquer le genre, de
 la définition même de l'ambrosie : *theobroma*, c'est-à-dire
 nourriture des dieux (du grec *Theos*, Dieu, et *broma*, nourriture).

Longtemps avant l'arrivée de Cortez, les sujets de Montezuma
 avaient fait usage du chocolat. Mais les Espagnols goûtèrent
 les premiers, parmi les Européens, de l'eau de cacao préparée
 par les Mexicains ; et ils la trouvèrent si bonne, qu'ils en gardèrent le secret. Pendant tout le seizième
 siècle, on ne prenait du chocolat qu'à la cour de Madrid et
 chez les grands d'Espagne. C'est à peine si Charles-Quint et
 Philippe II en offrirent quelques tasses aux autres souverains
 leurs frères ou cousins. C'est à l'abus du chocolat qu'il faut,
 dit-on, attribuer cette noire mélancolie qui poussa le rival
 de François I^{er} à se coucher dans le cercueil qu'il avait
 fait construire de son vivant.

Les Portugais partagèrent la bonne fortune des Espagnols :
 ces deux nations s'étaient adjudé tous les produits jusqu'au
 sol même de l'Amérique. Au commencement du dix-septième
 siècle, on ne connaissait encore le chocolat ni en Angleterre
 ni en France. Des corsaires ayant capturé un navire espagnol
 chargé de fèves de cacao, jetèrent de dépit toute cette
 marchandise dans la mer ; ils l'appellèrent, en mauvais
 espagnol, *accara de carnero*, des crottes de brebis.



Un coup d'œil sur la mappemonde nous fait voir le nouveau
 continent tellement restreint au milieu, que le sud ne
 semble tenir au nord que par un fil, l'isthme de Panama.
 Ce rétrécissement est formé par un vaste golfe (une des Antilles,
 golfe du Mexique) dont les eaux sont chauffées par le soleil
 des tropiques. La terre ferme qui borde ce golfe au sud et
 au sud-ouest, et qui comprend le Guatemala, la Caracac,
 la Colombie, la Guyane jusqu'au bassin du fleuve des
 Amazones, c'est la patrie du cacaoyer. Toute cette côte,
 déchiquetée par des catastrophes planétaires, est sans cesse
 tourmentée par des secousses électro-magnétiques, par des
 tremblements de terre et d'autres phénomènes volcaniques ;
 une épaisse couche d'humus recouvre d'énormes blocs de
 granit. Les eaux qui la baignent sont de six degrés plus
 chaudes que celles de l'Océan sous le même parallèle, et
 cette différence de température fait naître un immense courant
 le *Gulfstream*. Ce fleuve marin, sortant du golfe du Mexique
 avec une vitesse d'aviron de six lieues à l'heure, traverse
 l'Atlantique, va toujours en s'élargissant, et vient expirer
 sur les rivages brumeux des îles Britanniques et de la Norvège,
 qu'il réchauffe d'un dernier souffle tropical, lien mystérieux
 entre deux mondes restés si longtemps inconnus l'un à l'autre.
 Ce de choses étranges se passent dans l'atmosphère qui
 enveloppe le bassin de ce fleuve océanique ! Une évaporation
 singulièrement active, un air chaud, humide, agité par
 d'effroyables ouragans, et livés à des époques régulières
 par des pluies diluviennes, toutes ces

conditions réunies, qu'aucun arifuge ne saurait imiter, entretiennent
 une végétation vigoureuse, permanente, sans trêve et sans
 hiver.

C'est là que le cacaoyer acquiert le développement d'un
 arbre. Dans nos serres, c'est une chétive plante qui ne porte
 que des feuilles ; aucune fleur, aucun fruit ne l'orne, tout
 accuse la souffrance d'un être dépaysé. (La figure ci-dessus
 représente le cacaoyer des serres du Jardin des Plantes.)

Dans la division du règne végétal par familles naturelles,
 l'arbre qui nous donne le chocolat vient se placer à côté de
 celui qui nous fournit le coton, et près de nos mauves, si
 utiles en médecine. L'écorce de sa tige est d'un brun cannelé ;
 les feuilles récentes contrastent agréablement avec le vert
 sombre des anciennes : elles sont ovales elliptiques, à
 bords entiers. Les fleurs sont sans odeur et de peu d'apparence ;
 les pédoncules qui les portent sont disposés par petits paquets
 sur les branches nues et souvent sur le tronc. Chaque fleur
 est composée d'un calice rose à cinq divisions, et d'une corolle
 à cinq pétales jaunâtres, marqués à la base d'une tache
 pourpre. Les étamines, au nombre de dix, à filets roses,
 sont insérées inférieurement en un tube qui protège l'ovaire ;
 seul seulement de ces étamines sont pourvues d'un sachet
 (anthere) de poussière fécondante ; les autres, plus longues,
 sont stériles. Son fruit, qu'il doit nous intéresser le plus,
 est une capsule jaunâtre, de la grosseur et de la forme d'un
 petit concombre, mais moins allongée et plus ovoïde, à dix
 côtes saillantes, et divisée à l'intérieur par cinq cloisons
 membraneuses qui constituent autant de loges. Les graines,
 pressées les unes contre les autres dans chaque loge,
 sont attachées aux angles internes des cloisons. Ces graines,
 plus ou moins anguleuses, semblables à des amandes,
 sont connues sous le nom de *fèves de cacao* ; elles contiennent
 une pulpe onctueuse, brunâtre, susceptible de fermenter,
 durcissant à la longue, d'une odeur et d'une saveur fade ;
 c'est la base du chocolat. Le principe gras, butyracé,
 a reçu le nom de *beurre de cacao*. (La figure représente
 la fleur et la capsule avec les graines.)

Les caractères que nous venons d'indiquer s'appliquent
 exclusivement à l'espèce-type, le *theobroma cacao* de Linné.
 Le célèbre botaniste Martius compte une demi-douzaine
 d'autres espèces dont les graines peuvent également servir
 à la fabrication du chocolat. Il les a trouvées aux environs
 du fleuve des Amazones jusqu'à 12° latitude méridionale.
 Aublet nous apprend que les graines du *cacao guyanensis*
 sont récoltées près de Cayenne. MM. Humboldt et Bonpland
 ont les premiers fait connaître le *theobroma bicolor*, qu'un
 cultivateur en Colombie. Mais toutes ces espèces donnent
 un produit d'une qualité inférieure. Les cacaos du Mexique
 sont les plus recherchés, il est rare de les rencontrer dans
 le commerce : on les consomme ordinairement dans le pays
 même.

Suivant quelques auteurs, l'arbre de cacao que les Espagnols,
 après la conquête du Mexique, trouvèrent à Nicaragua, « ce
 paradis de Mahomet, » n'est pas notre cacaoyer, mais une
 espèce voisine. Cette assertion nous paraît tout à fait
 sans importance et sans fondement. La description qu'en
 font les auteurs contemporains, et la figure qu'en donnent
 Delacé, Olaus Wormius et DuRoi, se rapportent assez bien
 au *theobroma cacao*.

Joseph Acosta, qui publia en 1590 une *Histoire naturelle
 et morale des Indes*, raconte que les graines de cacaoyer
 servaient aussi de monnaie courante aux Mexicains. « Mais
 leur principal usage, ajoute-t-il, est d'en faire un breuvage
 dont ils font grand cas. Ils en offrent aux étrangers qui les
 veulent festoyer. Les Espagnols, et surtout les Portugais, qui
 y séjournent sont extrêmement friands de ce breuvage. »

Les Américains en distinguent trois variétés, selon la
 grosseur de la graine : la plus grande s'appelle *cacaouaqua
 huitle*, et la plus petite *tlacacahuapuhuitl*. Ces noms peuvent
 donner une idée de l'ancien idiomé mexicain.

Il est à remarquer que l'arbre de cacao, originaire de la
 région qui borde la mer des Antilles, ne fut introduit que
 par les Européens dans les îles dont cette mer est parsemée.
 Ce fait de géographie botanique n'est pas à dédaigner
 dans l'appréciation de l'histoire si obscure de ces
 autochtones qui ne doivent leur destruction qu'à leur
 défaut d'union. En 1611, on ne connaissait encore aux îles du
 Vent (Antilles) qu'un seul arbre de cacao : on le montrait
 comme une curiosité dans le jardin d'un Anglais habitant
 l'île de Sainte-Croix. En 1660, un Juif, nommé Benjamin,
 y planta la première cacaoyer ; mais ce n'est que vingt ou
 vingt-cinq ans après que les habitants de la Martinique
 commencèrent à s'appliquer à cette culture productive.

Le cacaoyer demande une terre meuble, neuve, médiocrement
 grasse et profonde. Les vallées à l'abri des vents lui
 conviennent le mieux. Entre chaque piquet on plante un
 bananier, qui le protège de son ombre ; les Mexicains l'appelaient,
 dans leur langage poétique, la *mere du cacao*. L'arbre
 ne donne de bons produits qu'à cinq ans ; il y a deux récoltes :
 la première se fait au mois de juin, et la seconde, qui est
 la meilleure, au mois de décembre. Chaque récolte fournit
 deux à trois livres d'amandes sèches, sans compter ce que
 consomment les rats, qui en sont très-friands.

Les Européens ont appris des Mexicains à mêler au cacao
 des aromates, pour en relever le goût. On employa d'abord
 à cet effet la vanille et quelques espèces de poivre. Plus
 tard on y ajouta, indépendamment du sucre et des noisettes,
 la cannelle, le girofle, l'anis, la muscade, etc. Ces aromates
 ont aussi un avantage hygiénique : ils rendent la matière
 grasse, nutritive du cacao, beaucoup plus facile à digérer,
 et empêchent les nausées que le chocolat occasionne chez
 certaines personnes. C'est sans doute par ironie qu'on nomme
chocolat de santé le cacao non aromatisé.

L'usage du chocolat, borné à l'Espagne et au Portugal
 pendant presque tout le seizième siècle, devint tout à coup,
 depuis 1650, très-commun dans les autres pays de l'Europe.
 A la même époque, le café et le thé commencèrent à se
 répandre en France. HOFFER.

(1) Tous les jours. — Chez le professeur, 65, rue Blanche.

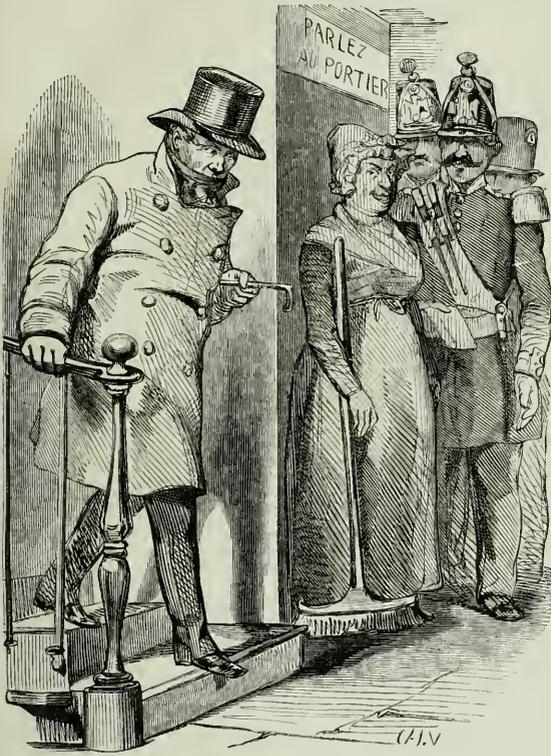
Si l'année civile était constamment de trois cent soixante-cinq jours, son commencement anticiperait sans cesse sur celui de la véritable année tropique, et il parcourrait en rétrogradant les diverses saisons dans une période de cinq mille ans. Cette année, qui fut autrefois en usage chez les Egyptiens, ôte au calendrier l'avantage d'attacher le mois aux fêtes et aux saisons, et d'en faire des époques positives pour l'agriculture. Mais alors les années bissextiles, ou de trois cent soixante-six jours, s'intercalaient suivant une loi très-compiquée, il serait très-difficile de décomposer en jours un nombre quelconque d'années, ce qui répandrait une grande confusion sur l'histoire et la chronologie. Jules César intercala une année bissextile tous les quatre ans. Dans le onzième siècle, les Perses adoptèrent une disposition remarquable par son exactitude : elle consiste à rendre la quatrième année bissextile sept fois de suite, et à ne faire ce changement la huitième fois qu'à la cinquième année. Le mode d'intercalation du calendrier grégorien est un peu moins exact ; mais il donne

plus de facilité pour réduire en jours les années et les siècles, ce qui est l'un des principaux objets du calendrier.

La division de l'année en douze mois est fort ancienne et presque universelle. Quelques peuples ont supposé les mois égaux, et de trente jours, et on complète l'année par l'addition d'un nombre suffisant de jours complémentaires. D'autres peuples ont embrassé l'année entière dans les douze mois, en les rendant inégaux. Le système des mois de trente jours conduit naturellement à la division en décades. Cette période donne la facilité de retrouver à chaque instant le quantième du mois. Mais, à la fin de l'année, les jours complémentaires treublant l'ordre des choses attaché aux divers jours de la décade, on obvie à cet inconvénient par l'usage d'une période indépendante des mois et des années : telle est la semaine, qui, depuis la plus haute antiquité dans laquelle se perd son origine, circule sans interruption à travers les siècles en se mêlant aux calendriers successifs des différents peuples.



Les Étrennes. — Scènes de mœurs par Vernier.



Au rez-de-Chaussée. — Embuscade.



A l'entresol. — Déception.



Au premier étage. — Certitude.



Au quatrième étage. — Surprise.

Revue littéraire.

Vie de madame de Krudener, par CHARLES EYNAUD (2 vol. in-8, chez Cherbuliez; Paris, Genève et Lausanne).

Il est toujours dangereux de médire de la vertu des dames, et l'antiquité nous apprend que les dieux privèrent de la vue le poète Stésichore, pour s'être permis quelques méchants vers sur la magnanime épouse de plusieurs Ménélas, la blonde Hélène, dont la conduite pourtant avait bien été un peu légère, si je l'ose dire.

Grâce au ciel, nous n'avons jamais commis pareils méfaits, soit en vers, soit en prose, comme le savent ceux et celles qui nous font l'honneur de nous lire, et il nous sera facile d'apporter, dans l'examen de cette *Vie de madame de Krudener*, cette réserve, cette circonspection que les bien-séances nous commandent à l'égard de toutes les personnes du sexe.

Un homme, un Suisse, s'est rencontré, qui a eu la patience, disons mieux, le rare courage de rassembler tout ce qui, de près ou de loin, concerne la vie et les œuvres galantes et mystiques de la célèbre Barbe-Julie de Viêttinghoff, baronne de Krudener. Cette jeune Barbe naquit à Riga en 1724 et mourut en 1823, dans l'harmonieuse ville de Karacoubasar, après avoir beaucoup voyagé, beaucoup écrit, beaucoup revêtu, beaucoup prêché et surtout beaucoup aimé.

Mais, malgré ses voyages et ses rêves, et ses amours et ses conversations, elle s'était déjà tort oubliée, si elle n'eût réussi à produire, en 1815, quelque mystique impression sur le cœur du czar Alexandre, et si elle n'eût doté notre littérature, de son innocent et intéressante *Valérie*, roman charmant, charmant roman, qui a consolé tous les amoureux incompris et délicieusement attendri toutes les femmes sensibles.

On le voit : madame de Krudener a écrit avec son cœur, et elle avait un grand cœur, et avec du cœur, on peut se passer de bien des choses, même d'esprit, même de style, même de raison, son roman en est la preuve; il résume sa vie; cette vie décousue, déclamatoire, aussi stérile en œuvres que féconde en rêves, en soupirs et en extases; vie folle et désordonnée, que la charité peut excuser, mais que réprobat sévèrement l'homme sensé et le moraliste, qui soit prêt à philosopher.

Barbe était encore enfant quand elle quitta la Russie et vint à Paris sous la conduite de M. et de madame de Viêttinghoff, ses père et mère. Quelques biographes ont raconté qu'elle avait été introduite alors dans les cercles où brillaient les corymbes de la philosophie du dix-huitième siècle, Grimm, Diderot, d'Alembert, etc. Mais ces biographes ne savaient ce qu'ils disaient, comme le prouve très-doctement M. Charles Eynaud. Barbe, cette fleur à peine éclose, ne respira pas les miasmes de cette atmosphère corrompue; elle ne fréquenta à Paris qu'un salon, celui de madame la duchesse de la Vallière; elle n'y connut qu'un homme, Vestris.

Certes, Vestris était un grand et pur génie, et qui ne pouvait inculquer à son élève qu'd'excellents principes. Mais la duchesse... Ah! monsieur Eynaud, vous n'avez guère lu les mémoires du siècle dernier. C'était, d'ailleurs, une très-bonne femme, très-charitable, très-bienveillante; mais... mais... mais... demandez à M. le duc!

Après avoir vu un peu le monde pour se former l'esprit et le cœur, mademoiselle de Viêttinghoff revint en Russie. Elle avait alors seize ans, et c'était un assez joli brin de fille, quoiqu'elle eût le nez gros, les lèvres avancées et le teint un peu brouillé; mais de beaux yeux bleus très-langoureux, une taille élégante et souple, de beaux bras, de la distinction et de la grâce, recelant bien ses petites imperfections. La fortune et le rang escortant chez elle la beauté, elle ne devait pas attendre longtemps les prétendants, et son seizième printemps n'était pas couché qu'elle était devenue la femme de Bouchard Alexis-Constantin, baron de Krudener, qui déjà avait divorcé deux fois et avait quinze ans de plus que sa femme.

C'était, du reste, un diplomate très-accomplé, un homme d'esprit et de sens, un peu positif, et qui, pour son malheur, si malheur il y a, ne devait rien comprendre aux irruptions de sensibilité de son éplorée et romanesque Barbe.

Cependant les premières années du mariage se passèrent assez paisiblement, et il en résulta même, au bout de quatre ans, le 31 janvier Paul de Krudener, qui vint au monde à Mittau le 31 janvier 1784, comme nous l'apprend notre pieux et précieux biographe.

La naissance du jeune baron n'était pas une raison suffisante pour empêcher sa mère de se livrer à ses récréations habituelles, courses, bals et comédies. Madame de Krudener jouait à merveille, et dansait encore mieux. Elle avait surtout un pas, le pas du châtelet... Heureux qui l'avait danser ce pas! Madame de Staël l'a décrit dans *Dolphine*, sous le nom de *Dolphine*. Mais quand on fait tant de pas, il est difficile, il est même impossible qu'on n'en fasse pas quelques-uns de faux, comme l'enseignait Socrate dans la *Gorgias*.

En ce temps-là donc, pendant que M. le baron représentait à Venise l'empereur son maître, et que madame la baronne jouait la *Gargare imprimée*, et c'étaient jusqu'à la dogaresse par la grâce de ses entretiens et les ondulations de son cachemire; en ce temps-là, il y avait auprès d'elle un jeune secrétaire de son mari, Alexandre de Stakéff, qui ne put s'empêcher de devenir amoureux d'une femme qui dansait si bien.

Cela se conçoit; mais ce qui ne se conçoit guère, c'est que ce jeune garçon, quoique joli garçon et diplomate, n'osa pas même laisser soupçonner sa flamme à celle qui l'avait allumée. Il s'en revint de Venise à Copenhague avec M. et madame de Krudener, appelé dans cette ville, sans que ni l'un ni l'autre ne se doutassent de la passion du jeune attaché. Enfin, toujours plus amoureux et toujours plus timide, il partit un beau matin pour ne plus revenir, après avoir écrit

à M. de Krudener une belle lettre où il lui déclarait qu'il aimait sa femme, parce qu'elle aimait son mari, comme il aimait son mari, parce qu'il aimait sa femme; mais qu'aimant trop la cause de son mari, quoiqu'il aimât beaucoup le mari à cause de la femme, il se voyait forcé de s'éloigner et de la femme et du mari.

Tel est le résumé clair et précis de la lettre du jeune secrétaire à M. de Krudener. Celui-ci, après l'avoir lue, la trouva sans doute un peu drôle, et n'y entendant pas malice, la montra à la baronne. Ce fut pour elle un éclair. Son cœur parla en faveur du fugitif; et quelque temps après, possédée du désir d'être sentie, elle vint entendre l'opéra à Paris et prendre les eaux de Bâreges.

Voilà, selon M. Charles Eynaud, l'histoire fidèle des premières amours de madame de Krudener. Mais d'autres biographes, moins savants ou plus médians, prétendent qu'Alexandre Stakéff n'a pas été si novice; que madame de Krudener avait été sentie pendant son séjour à Genève, et que par conséquent son noble époux avait subi plus d'une épreuve avant la lettre.

Quoi qu'il en soit du fait en lui-même, c'est sur la première version qu'est fondé le roman de *Valérie*, l'unique fleuron de la couronne littéraire de madame de Krudener, son titre à la gloire dans les âges futurs. Bien qu'il n'ait été publié que quinze ans après ce retour de madame de Krudener en France (1819), puisque je trouve ici une occasion de parler de ce roman, j'en dirai deux mots pour n'y plus revenir.

Il y a environ quatre ou cinq ans, je lus *Valérie* pour la première fois. Elle m'ennuia un peu. Je viens de la relire, et elle m'a ennuyé un peu davantage. Je n'y trouve, je le confesse à ma honte, ni intérêt d'action, ni intérêt de sentiment, rien de vrai, rien de naturel, rien d'éloquent ni de séduisant, ni dans les récits ni dans les tableaux. Son héros, Gustave de Linar, est l'être le plus insipide que je sache. C'est l'ombre de Werther, la doublure de Saint-Preux, quelque chose de pâle, de vague, d'indécis, qui n'a rien de personnel ni de distinct. Son style est comme sa pensée: une copie, un décalque élégant et correct, mais parfaitement froid et compassé, de la prose de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et surtout de Marmontel. Sous la plume d'une étrangère, cette écriture donne l'impression d'une longue pratique et d'une connaissance très-satisfaisante de la langue française. Mais c'est tout. Jugez-en par ce petit échantillon que j'extraits au hasard.

« Jamais je ne la vis si charmante (Valérie) l'air du matin avait animé son teint; son vêtement pur et léger lui donnait quelque chose d'aérien; et l'on eût dit voir un second printemps, plus beau, plus jeune que le premier, descendre du ciel sur cet asile du trépas; elle était assise sur un des tombeaux... »

Vêtement pur me paraît bon. Figurez-vous un monsieur qui dit à sa belle : « Ah! ma chère, que vous avez ce matin un vêtement pur! » Du reste, et le second printemps, et l'air dit voir, et l'asile du trépas ont bien aussi leur prix. C'est de la poésie de Jacques Delille traduite en prose par l'auteur des *Incas*, revue et corrigée par Dorat, de mousquetaire devenu rêveur.

Il est vrai qu'au lieu d'être peintre comme Werther, de citer de l'Italien comme Saint-Preux, ou de se griser avec du thé et du rhum comme Obermann, Gustave de Linar joue du violon comme Sosthène Ducaulot. Joli talent! Mais dût-on n'accuser de ne pas aimer la musique, son violon me paraît sans aim. Quand on joue un vieil air sur de vieilles cordes, il faut au moins le savoir jouer d'une façon très-distinguée, et autant que possible originale. Et c'est ce que ne fait pas, j'en suis fâché pour lui, ce pauvre Gustave.

Je suis convaincu, et rien n'est plus facile, plus fluide, plus coulant que sa prose et celle de toutes les lettres de madame de Krudener. Son esprit était à peu près comme son langage, volontiers de mots, qui en ont toujours à leur service une excessive abondance, et reproduit éternellement le même fond avec un flux de paroles dont ils sont les dupes autant que ceux qui les lisent ou les écoutent.

Galant ou mystique, mistress d'un colonel de hussards, ou sœur des frères Moraves, madame de Krudener a toujours été la même, une femme vouée à l'amour, et au pire de tous, à l'amour théâtral et romanesque. Elle veut paraître plutôt qu'être. Elle déclame ou prêche, mais elle ne parle jamais naturellement, si ce n'est peut-être lorsque les intérêts de sa vanité lui font rechercher et indiquer les meilleurs moyens de faire réussir ou ses sermons ou ses romans.

C'est une triste existence, il faut l'avouer, et peu digne d'être écrite si longuement, que celle de cette femme qui, à vingt-cinq ans, abandonne son mari, sa famille, son pays, y jusqu'à quarante-deux ans dans la dissipation et le désordre, et ne s'en retire que pour donner dans les excès de mysticisme aussi ridicule que stérile.

Je passe (on le lira, si l'on veut, dans M. Eynaud) sur le détail des années les plus mondaines de madame de Krudener, sur ses relations avec le brillant colonel de Fregerville, sur le chanteur Garat, etc., etc., etc. L'arrivée à l'époque où elle demanda à la gloire du bel esprit de ses œuvres que son âge et le déclin de sa beauté commençaient à lui refuser. Elle avait quarante ans (1804) lorsque *Valérie* parut à Paris sans être signée de son auteur, qui se déroba pudiquement sous le voile de l'anonymat.

Néanmoins, tout le monde le reconnut: car ce roman, c'était son histoire. *Valrie*, c'était Barbe-Julie peinte en buste. La fille ressemblait trop à la mère pour ne pas déclarer son origine. Comme Barbe-Julie, *Valrie* veut être sentie; comme elle, elle a reçu du ciel toutes sortes de perfections, avec des yeux bleus et des chiel toutes brunes; comme elle, elle danse cette faineuse danse du châtelet que vous savez; mais à cela près, c'est une héroïne très-insignifiante, et qui reproduit le type éternel de toutes les héroïnes de roman, avec cette teinte particulière de sentimentalité et d'amour de la botanique que la mode leur avait donnée en 1804.

Ce qu'il y a de plus original, de mieux inventé, de plus industrieux dans les œuvres littéraires de madame de Krudener, ce n'est pas ce pauvre roman, mais la manière dont elle en a préparé et chauffé le succès. Lorsqu'elle songeait à le publier, elle était à Lyon, et de là elle écrivait à son ami, à son compère, le docteur Gay, la lettre suivante :

« Faites faire par un bon faiseur des vers pour notre amie Sidonie (Sidonie, Valérie ou Barbe-Julie, c'est tout un). Dans ces vers que je n'ai pas besoin de vous recommander, et qui doivent être du meilleur goût, il n'y aura que cet envoi : A Sidonie. On lui dira : Pourquoi habites-tu la province, pourquoi la retraite nous enlève-t-elle tes grâces, ton esprit? Tes succès ne t'appellent-ils pas à Paris? Tes grâces, tes talents y seront admirés, comme ils le doivent l'être! On te sent ta danse enchantée (toujours le pas du châtelet, dans *Dolphine*) ; mais qui peut pendre ce qui te fait remarquer... »

Et sur ce, elle ajoute : « Je suis honteux pour Sidonie, car je connais sa modestie, vous savez qu'elle n'est pas vaine... Parbleu! cela se voit de reste. Enfin elle recommande de bien payer et le journal et le journaliste rimeur, comme l'attendu par elle aujourd'hui le sien, et d'envoyer le tout le plus tôt possible à l'impatiente et modeste Sidonie.

Le docteur fit les vers lui-même; et à la grande joie de madame de Krudener, ils furent insérés dans un papier; néanmoins cela ne la satisfait pas, et peu de temps après elle écrivait encore au cher docteur :

« Je vous remercie de vos vers, ils sont charmants. Si vous pouviez par vos relations en avoir encore du grand faiseur Delille? »

« N'importe ce qu'ils diraient, ce serait utile à Sidonie; vous savez comme je l'aime. Le monde est si bête! C'est ce charlatanisme qui met en évidence, et qui fait aussi qu'on peut servir ses amis. »

Madame de Krudener use rarement de ce style. Presque toutes ses lettres sont écrites avec l'emphase d'une âme toujours hors d'elle-même, qui ne vit que pour sentir et pour souffrir. Mais, sous ces apparences passionnées, il y a souvent, le plus souvent, beaucoup de calcul et même de sécheresse; puis, lorsqu'une fois on a pris la passion pour guide, tout ce qu'elle approuve n'est-il pas légitime et sacré? Abandonner son mari pour suivre son amour, n'est-ce pas obéir à la voix du cœur, aux irrésistibles instincts de la nature? Commencer et dicter pour ses propres œuvres des réclames en vers ou en prose, n'est-ce pas servir la cause du bon et du beau que ces livres défendent? n'est-ce pas se ménager les moyens d'être utile à ses amis?

Une fois en si beau chemin, madame de Krudener alla jusqu'au bout. Quand *Valérie* parut, elle était à Paris sur le champ de bataille, r'chauffant l'enthousiasme de ses illustres prédécesseurs, Chateaubriand, madame de Staël, Bernardin de Saint-Pierre, soignant les journalistes, et n'oubliant ni le docteur Gay, ni les modestes, ni les lingères, ni aucun magasin de nouveautés... Madame, je désirerais avoir un bonnet à la *Valérie*? — Comment, madame? — Un bonnet à la *Valérie*, vous dis-je? — Mais nous n'en avons pas. — Mais vous n'avez donc rien ici? — Pardon, madame; mais nous ne connaissons pas encore cette nouvelle espèce de bonnets... Mais il y en a partout, depuis que l'illustre baronne de Krudener a fait paraître son admirable roman de *Valérie*? — Ma foi, madame, voilà la première fois que nous entendons parler et du livre et de l'auteur... Comment vous ne connaissez pas ce chef-d'œuvre que Paris s'arrache, et qui... et que... et qui on lira et admirera toujours!...

Tels furent, durant la semaine qui suivit la publication de *Valérie*, les entretiens qui eurent lieu entre madame la baronne de Krudener, d'une part, et nos marchands ou marchandes de nouveautés d'autre part. On, durant huit jours, l'illustre Entrée dans tous les magasins à la mode, y demandant des articles à la *Valérie*, et tel fut le succès de cette rusé-innocente, nous dit son biographe, que bientôt tout fut à la *Valérie*.

Heureusement, comme le dit encore M. Charles Eynaud, les voirs de Dieu sont mercelleux de simplicité.

Rodrigue, qui l'eût écrit — Chienne, qui l'eût dit!

Deux ans après, comme elle était retournée en Allemagne, Sidonie eut besoin d'une paire de souliers. Elle fit venir un cordonnier, et ce cordonnier fut l'humble instrument dont Dieu se servit pour ramener au bercail cette brebis fourvoyée, cette pécheresse de quarante-deux ans. L'élève de saint Crépin appartenait à la congrégation des frères Moraves, et en cette qualité, il s'était abreuvé aux sources de l'illuminisme le plus pur. Il communiqua son savoir à la baronne, elle en fut merveilleusement touchée, et elle entra, comme madame Sand, dans sa seconde phase.

A partir de ce moment jusqu'à la fin de ses jours, madame de Krudener s'habilla de noir, pria et prêcha, mais elle agit peu. Je ne veux pas douter cependant de la sincérité de sa conversion, ni de l'ardeur de son zèle. Mais ce zèle a produit peu d'effet, et il n'a été souvent la dupe des créatures les plus indiennes. C'est ainsi que, pendant dix ans, madame de Krudener se laissa exploiter, disons le mot, se laisser exploiter par le pasteur Fontaine, vil intrigant que l'empereur Alexandre jugea à la première vue, et dont il débarrassa la baronne.

Quant à son autre second, un jeune ministre, M. Empéty, qui l'accompagna dans toutes ses missions, je n'en dirai rien, parce que je ne veux rien avancer qui ne soit fondé. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que cette association, au moins étrange, n'a pas enfanté d'œuvres fertiles, durables, et dont il faille lui tenir compte.

Cependant, pour agir sur un esprit aussi distingué que l'était celui du czar, pour avoir séduit Benjamin Constant, qui eut un moment l'intention de se vouer à son culte, il fallait bien que les conférences et les prédications de madame de Krudener ne fussent pas sans talent et sans charme. Elle n'était plus jeune; mais, comme toutes les

personnes que domine une idée fixe, comme tous les fous et tous les mystiques, elle parlait avec une grande abondance et une grande ferveur. Ses beaux yeux n'avaient pas perdu tout leur éclat, et sa voix avait quelque chose de tendre et de péroratif. C'est par là qu'elle parvint quelquefois à toucher l'auditoire le plus endurci, comme il lui arriva à Saint-Lazare; c'est ce qui explique l'influence qu'elle exerça un moment sur des hommes tels qu'Alexandre et Benjamin Constant.

Cette influence, je le répète, fut des plus passagères. Constant l'inconstante ne tarda pas à revenir au monde, à la raillerie et au jeu; et le czar, honteux de ses illusions d'un jour, éloigna pour jamais de lui, et même persécuta, ce qui était de trop, celle dont le mysticisme l'avait un moment séduit.

De 1816 à 1824, madame de Krudener ne cessa d'être en Allemagne, mal vue par les gouvernements, sans pouvoir se faire entendre du peuple, prêchant beaucoup et agissant peu. Sachons lui gré toutefois d'avoir embrassé avec une noble ardeur le cause de la Grèce, et de n'avoir pas craint d'en courir par là le ressentiment de l'empereur.

C'était, en somme, on le voit, une pauvre femme et une pauvre tête, toujours dominée par ses passions et ses hallucinations. Elle voulait le bien sans doute; mais elle était faible, et ne le fit pas. Nous devons protester quand on veut la consigner comme une sainte, quand on nous raconte sa vie comme un modèle à suivre. La vie de la plus simple ménagère serait à nos yeux cent fois plus touchante et plus édifiante, et nous engageons M. Charles Eynard à mieux employer une autre fois l'esprit et le goût dont il fait preuve dans plus d'une page de son livre.

Quant à *Talérie*, malgré la réputation posthume que lui a faite l'erreur de quelques critiques distingués, elle ne tardera pas à retomber dans l'oubli qui déjà avait succédé pour elle à cette vogue qu'obtiennent tous les romans qui flattent le goût du jour. Car, si l'on ne parle que de l'esprit, mademoiselle de Lespinaise, ou madame du Delfand, en avait cent fois plus que madame la baronne Barbe-Julie-Sidonie-Valérie de Krudener, à qui Dieu fasse paix.

ALEXANDRE DUFAY.

Chronique musicale.

La musique de chambre doit nous trouver injuste à son égard, et se plaindre du peu de place que nous lui faisons habituellement dans notre chronique. Ce n'est pas tout à fait notre faute; car, d'un autre côté, la musique de théâtre est chez nous singulièrement active, et par conséquent exigeante; le goût du public en général la seconde à merveille dans ses impérieuses façons; et voilà pourquoi c'est d'elle que nous sommes presque continuellement forcé de nous occuper, au détriment de sa sœur plus modeste, infiniment moins bruyante, parée, il faut aussi le dire, d'attraits moins séduisants, qui ne se montre enfin que dans quelques salons assez rares et vraiment privilégiés, au lieu de s'étaler fastueusement, comme l'autre, aux clartés de la rampe et du lustre, devant un auditoire dont tout le monde peut faire partie.

Pour réparer autant que possible nos torts envers la musique de chambre, c'est d'elle que nous voulons aujourd'hui particulièrement nous occuper. Nous commencerons par un *Nettetto* de la composition de madame Farence, que nous avons entendu il y a quelques jours dans une matinée. Ce n'est pas la première fois que le nom de madame Farence est inscrit par nous dans ces colonnes. Plusieurs de ses autres œuvres musicales ont été publiquement exécutées; une, entre autres, le fut l'an dernier aux concerts du Conservatoire; c'était un symphonie à grand orchestre; le public d'élite qui fréquente la salle de la rue Bergère lui fit un accueil d'autant plus flatteur qu'il n'admet guère en musique d'autre divinité que cette grande trinité symphonique: Haydn, Mozart et Beethoven. Il est vrai que le talent de madame Farence précède en droite ligne de celui de ces maîtres immortels. Ce sont leurs chefs-d'œuvre qui elle prend constamment pour modèles; elle n'a pas d'autre grammaire ni d'autre syntaxe que leurs partitions; c'est dans ces pages, qui sont malheureusement lettres closes pour tant de monde, qu'elle puise ce style pur, ce fond solide, cette forme distinguée qu'on remarque dans ses productions. Un tel talent, quoiqu'il ne puisse être apprécié que par un petit nombre de connaisseurs, mérite bien, certes, quand il se rencontre, d'être signalé à tous avec éloges; à plus forte raison quand il se rencontre chez une femme. On a si souvent adressé aux femmes le reproche banal de ne pouvoir et de ne savoir rien faire de sérieux, qu'on semble toujours surpris d'apprendre qu'une œuvre sérieuse est due à l'une d'elles. Cependant rien n'est plus sérieusement, plus consciencieusement et plus remarquablement fait que le *Nettetto* de madame Farence. Il est écrit pour violon, flûte, hautbois, clarinette, cor, basson, alto, violoncelle et contre-basse. Ces éléments du prisme musical, dont le maniement est si difficile, et dont beaucoup d'excellents musiciens seraient fort embarrassés de se servir, deviennent, sous la plume de madame Farence, comme les éléments d'une langue que le premier venu pourrait, à ce qu'on en croit d'abord, lire et parler de suite et sans peine, tant elle les emploie naturellement, avec facilité et à propos. Elle en obtient des nuances sonores d'une extrême délicatesse et d'une variété pleine de charmes; bien que pourtant, dans cette œuvre-ci, elle paraisse beaucoup moins s'être préoccupée du coloris musical que de la correction et de la netteté des idées qui en sont comme le dessin et la ligne. Tous les morceaux du *Nettetto* ont été applaudis, mais l'*andante* et le *scherzo* ont été plus particulièrement goûtés. C'est surtout dans ces deux morceaux qu'on trouve cette finesse et ce charme de nuances dont nous parlions à l'instant, obtenus par un heureux mélange des divers timbres des neuf instruments que la musicienn-

compositrice avait à mettre en jeu. Une seule critique peut lui être adressée; c'est que ses idées, d'ailleurs si sagement conçues, si lucidement exposées, développées avec tant d'art, manquent malheureusement de cette originalité incisive, de cette puissance saisissante qui caractérisent le génie fort et créateur, en un mot, un génie mâle. A cela près, il est impossible, croyons-nous, d'imaginer une forme plus irréprochable, plus belle que celle de la nouvelle œuvre de madame Farence; et nous connaissons bien peu d'artistes musiciens qui, à force de talent, se soient approchés au si près que cela des sublimes modèles que Haydn, Mozart et Beethoven nous ont légués dans ce genre de composition, sans contredire le plus difficile de tous, celui qui exige le plus de profondes études et de travail assidu. — Nous ne terminerions pas ce que nous avions à dire sur le *Nettetto* de madame Farence sans ajouter qu'il a été parfaitement exécuté par MM. Guerreau, Dorus, les deux frères Verroust, Klose, Rousselot, Casimir Ney, Leboucq et Gouffé. De même que l'auditoire a fait avec justice aux exécutants leur part d'applaudissements, de même il est juste que nous leur fassions à notre tour la part d'éloges qui leur est due, après celle qui revenait d'abord de droit à l'auteur.

Le style de la musique de chambre est celui, avons-nous dit, dont les qualités offrent le plus de difficultés à acquiescer. Qu'un artiste consommé comme madame Farence les ait enfin acquises à la suite d'une longue expérience dans sa double carrière de professeur et de compositeur, c'est toujours digne d'admiration, mais c'est encore concevable. Ce qui l'est moins, c'est de voir ces mêmes qualités réunies, et à un degré éminent, chez une jeune personne de vingt ans à peine, simple amateur, ne faisant de la musique, en quelque sorte, que pour son agrément personnel, ou tout au plus pour l'amusement de sa famille et de quelques amis. Le faubourg Saint-Honoré peut s'enorgueillir à juste titre de posséder dans son voisinage une rareté si merveilleuse. Au lieu de plaisir seulement, c'est de l'admiration que nous avons éprouvée l'autre soir chez M. le baron de R***, en écoutant un trio pour piano, violon et violoncelle, composé par sa fille, mademoiselle Clémence de R***. Plusieurs de nos maîtres les plus célèbres étaient ainsi que nous au petit nombre des invités; leur étonnement, leur ravissement était égal au nôtre. Ce trio n'est pas la seule œuvre musicale écrite par mademoiselle de R***; elle en a écrit trois autres; de plus, un sextuor, un septuor, et de la musique de piano, et de la musique vocale. Et, ce qui frappe par-dessus tout dans ces différentes productions, c'est la fécondité, l'élégance et la fraîcheur des idées mélodiques, la richesse et la nouveauté d'harmonie qui les accompagne, l'abondance et la variété des détails qui en découlent comme de source et servent, intéressent à leur développement. Mademoiselle de R*** n'est guère moins remarquable comme pianiste et comme chanteuse que comme compositrice; et nous ne saurions dire quel délicieux attrait ont ses compositions vocales interprétées par elle-même. Il en est une, entre autres, qu'elle nous a dite l'autre soir, qui a singulièrement transporté tous ceux qui l'écoutaient, par l'effet surprenant d'un point d'orgue modulé de la façon la plus originale, après lequel, malgré les modulations les plus excentriques et pourtant les plus charmantes, la voix de la chanteuse se retrouve tout à coup dans le ton principal, avec une sûreté, une justesse d'intonation vraiment extraordinaire. Il ne faut rien moins qu'une organisation musicale d'une perfection inouïe pour s'aventurer ainsi, se perdre avec tant d'abandon, et se retrouver si aisément au milieu du dédale de la science des sons. Le seul regret que nous ayons eu nous rappelant cette bonne soirée, c'est de n'oser, de crainte d'indiscrétion, désigner ici une musicienne si excellentement douée autrement que par une initiale. Hélas! pourquoi mademoiselle de R*** joint-elle à tant de dons précieux celui d'un grand nom et d'une grande fortune! Nous ne devons nous ennuier de garder la même retenue avec MM. Cuvillon et Leboucq, deux de nos meilleurs professeurs, l'un de violon, l'autre de violoncelle, qui ont accompagné son trio, et qui l'ont fait ainsi qu'on pouvait l'attendre d'eux, c'est-à-dire extrêmement bien. Et puis, d'une part, nous sommes obligé d'être discret, nous allons nous en dédommager, d'une autre part, en commentant l'indiscrétion d'annoncer par avance que M. Cuvillon exécutera un *andante* de Baillot, à la première séance de la Société des Concerts du Conservatoire, qui aura lieu le dimanche 13 de ce mois. Quelques-uns de nos lecteurs seront, sans doute, bien aises d'en être informés dès aujourd'hui.

Parmi les rares et bons compositeurs de musique de chambre que nous ayons maintenant, il nous faut citer M. Ferdinand Lavaine, directeur du Conservatoire de musique de Lille, qui a puissamment contribué, par son zèle et par son mérite, à répandre dans la société lilloise le goût des belles œuvres musicales. Nous avons dernièrement entendu de lui un septuor pour piano, hautbois, clarinette, cor, basson, violoncelle et contre-basse, qui nous a donné une haute idée de son talent. Son style est pur, correct, tantôt gracieux et tantôt énergique, toujours clair. Cette œuvre laisse peut-être à désirer sous le rapport de l'invention, qualité essentielle, la plus précieuse de toutes dans les arts, et plus qu'en tout autre dans l'art musical; mais le défaut d'originalité, d'imprévu, est en grande partie racheté par la distinction et la sagesse de la forme. M. F. Lavaine avait, quelques jours auparavant, obtenu de l'orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire l'honneur d'une audition, dans laquelle on a exécuté une symphonie à grand orchestre de sa composition. Cette épreuve a été de tous points favorable à l'œuvre de M. F. Lavaine, et nous espérons que le public en jugera dans le courant de l'hiver.

M. Greive, jeune musicien hollandais, et l'un des violons de l'orchestre du Théâtre-Italien, nous a fait aussi entendre, il y a quelque temps, deux quatuors de sa composition pour instruments à cordes, qui nous ont paru dignes d'être mis au rang des œuvres réellement estimables de musique de chambre, récemment écrites. M. Greive mérite d'autant plus d'être encouragé dans cette voie, qu'il n'y a guère, pour

lui ainsi que pour tous ceux qui osent s'y risquer, autre chose que de la gloire à recueillir. De la gloire, et rien de plus! Beaucoup de gens, aujourd'hui, trouveraient que ce n'est pas assez, et qu'on pourrait mieux employer son temps et sa peine.

Nous pouvons parler aussi au nombre des compositions de musique de chambre, l'*Album des Pianistes*, de M. A. Goria, qui vient de publier l'éditeur Chabal, à propos de jour de l'an. On trouve dans ce recueil une fantaisie de concert sur la cavatine favorite d'*Il Corsaro*, opéra de Verdi; deux romances sans paroles, *Bereuse* et *Canzonetta*; deux mélodies écossaises, *Diana* et *Flora*; trois mazurkas originales; un nocturne de concert, l'*Adlio*. Tous ces morceaux sont écrits d'une manière brillante, qui explique et justifie suffisamment les succès qu'obtiennent dans les salons du monde musical les œuvres musicales de M. A. Goria.

G. EUGÈNE BOUTQUET.

Bibliographie.

Essai sur les appareils prothétiques des membres inférieurs, avec planches; par FERDINAND MARTIN, chirurgien orthopédiste des maisons d'éducation de la Légion d'honneur. — Chez Germe Baillièrre, 17, rue de l'École de Médecine.

M. Ferdinand Martin a publié, il y a quelques années, un travail sur l'amputation sus-malléolaire imprimé dans la *Collection des Mémoires de l'Académie de médecine*. Aujourd'hui il reproduit d'abord les principaux documents recueillis dans ce premier ouvrage, les complète, et nous donne *in extenso* l'histoire des membres artificiels jusqu'à nos jours.

Il montre en détails précis et sur pièces authentiques comment, jusqu'à quel point et pourquoi ses prédécesseurs se sont trompés.

Jusqu'ici on n'a imaginé des membres artificiels que pour certains cas d'amputation; de plus, on les a inventés imparfaits, lourds surtout, maladroits et d'un usage douloureux. Pourquoi? C'est que parmi les auteurs tantôt simples mécaniciens, tantôt médecins, jamais un seul n'a réuni à la fois les connaissances anatomiques et physiologiques, et une science profonde de la mécanique.

Amis les médecins savaient parfaitement à quelles conditions l'appareil devait satisfaire, mais ils ne pouvaient *formuler* à l'avance la marche à suivre. D'autre part, les mécaniciens, cherchant à remplacer des organes dont ils ignoraient la structure et devant rattacher leur membre artificiel à d'autres organes qu'ils ne connaissaient pas mieux, agissaient nécessairement en aveugles.

M. Ferdinand Martin est un médecin qui peut dire comme le professeur hollandais Camper: « Dans mon enfance, j'ai manié le marteau et la lime. » Médecin, il a appelé à son aide les maîtres de l'anatomie et de la physiologie; mécanicien, il a fait de lui-même pour en reproduire les détails.

L'articulation du genou était le point important du membre artificiel. Jusqu'ici c'étaient des déplacements, des vertus, des fielles, et enfin le sacrifice absolu d'un bras au service de la jambe. L'auteur s'est donc occupé sérieusement de cette grave question.

Il y a quelques années, M. Martin, guidé par les principes de l'anatomie et de la physiologie du genou telles qu'on les enseignait dans les cours de la faculté, telles que les faisaient les livres classiques, telles qu'il avait cru les voir et comprendre, et lui-même, sur la foi des maîtres, il construisit une jambe artificielle qui reproduisait tous les mouvements et remplissait toutes les fonctions du membre naturel. Mais elle était compliquée, d'une exécution difficile, d'un prix élevé. Pourtant, dans un rapport à l'Académie de médecine, tout en reconnaissant les défauts que nous venons de signaler, mais rappelant le prix que pour cette invention l'auteur avait reçu de l'Institut l'année précédente (1839, médecine et chirurgie, concours Montyon), M. Velpeau rendit hommage à l'importance de la découverte, mais dit qu'il fallait trouver une mécanique sensiblement moins compliquée, d'un prix moins élevé et qui pût être fabriquée partout, « serait rendre un véritable service à l'humanité. »

M. Martin chercha donc, se demandant si le genou n'était pas simple quo'on ne l'avait cru jusqu'alors; s'il n'existait pas dans cette articulation une disposition particulière, un principe de mécanique animale encore méconnu (car le seul guide sûr, le seul modèle, devait être la nature); et bientôt une importante découverte anatomique était consignée dans le livre de M. Cruveilhier, dont nous citons un extrait:

«... Un fait curieux et dont nous devons communication à M. Ferdinand Martin, c'est que les insertions supérieures des ligaments latéraux interne et externe, et celle des ligaments croisés antérieur et postérieur ont lieu sur une même ligne transversale en arrière de l'axe du fémur au centre de la courbe peu régulière que décrivent les condyles, » etc.... (Anat. descript., t. 1^{er}, p. 576.)

Le mécanisme des fonctions du genou bien connu, rien n'était plus facile que d'en faire l'application à la découverte d'un nouveau système de jambes artificielles applicables cette fois à tous les cas d'amputation du membre inférieur. C'est ce qu'a fait M. Ferdinand Martin.

L'auteur termine donc par une description si simple, si courte et à la fois si complète du nouvel appareil imaginé d'après ces principes, qu'il nous semble évidemment pouvoir être fabriqué partout en fait et aussi en droit; car l'auteur déclare n'avoir pas voulu prendre un brevet et monopoliser fruitueusement son invention; il croit ainsi accomplir de tous points le vœu philanthropique du docteur Velpeau, et, selon ses propres expressions, « rendre un véritable service à l'humanité. »

Épée d'honneur offerte au général Changarnier.

On n'a pas oublié qu'une souscription avait été ouverte pour offrir une épée d'honneur au général Changarnier en souvenir des services qu'il avait rendus à la cause de l'ordre et à la défense de la société.

Les lettres inséparables de l'exécution d'une œuvre d'art dont le prix ne s'élève pas à moins de 20,000 fr. n'ont per-

mis à la députation des souscripteurs de remettre cette épée au général que le 31 décembre dernier.

Les journaux quotidiens ayant tous rendu un compte détaillé de cette présentation au point de vue politique, il reste à l'Illustration la mission de faire connaître les procédés d'exécution qui rendent cette arme précieuse si remarquable au point de vue de l'art.

Cette épée, composée par M. de Nieuwerkerke, a été modifiée par Klagmann; sa poignée représente sous une forme allégorique l'ordre terrassant l'hydre de l'anarchie, monstre hybride à tête humaine dont les ailes de chauve-souris et la queue annulée comme le corps d'un scolopendre forment, par une ingénieuse combinaison, tous les détails de la garde.



Cette poignée, pièce principale de l'arme, a été, comme la hélière et le bout du fourreau, exécutée dans les ateliers de la maison Duponchel et C^e, qui, depuis quelque temps, a entrepris de remplacer dans l'exécution de l'orfèvrerie le procédé vulgaire de la fonte par celui du repoussé, dont les artistes de la renaissance savaient tirer un si merveilleux parti.

Le procédé du repoussé fait, en effet, de l'ouvrier un véritable artiste, puisque à l'aide du ciselet et du marteau seulement il fait qu'il reproduise, en s'identifiant avec elles, toutes les inspirations du sculpteur; c'est là, on le voit, un travail d'intelligence bien supérieur au procédé de la fonte, qui n'exige qu'une habileté manuelle plus ou moins grande pour le moulage.

A part le mérite de la difficulté vaincue, le repoussé offre encore cet avantage que l'ouvrier, profitant de toute la ductilité du métal, obtient avec un même poids une surface plus grande dans sa création. Le repoussé a donc permis de donner à la poignée de l'épée du général des dimensions que l'on n'eût obtenues par la fonte qu'avec un poids qui aurait rendu le manœuvrer de l'arme impossible; il a permis de plus l'emploi des ornements auxquels la fusion se serait refusée.

C'est cette réunion de difficultés heureusement vaincues par le travail du repoussé qui rend dans l'orfèvrerie moderne l'épée du général Changarnier une œuvre unique, dont le cachet sévère est adroitement réveillé par l'application des pierres, dont la distribution sobre se trouve ingénieusement

motivée sur les diverses parties du corps du monstre, du vêtement de la figure de l'ordre et des pièces du fourreau.

La lame de cette arme brillante, formée d'un damas très-fin de platine et acier, sort des forges de Moutier-Lepage; elle est revêtue sur les deux faces des inscriptions suivantes damasquinées en or: Les défenseurs de l'ordre au général Changarnier, 46 avril 1848, 29 janvier et 13 juin 1849. Le fourreau qui la renferme est en chagrin noir avec couture orientale en or.

Après la remise de cette épée et sur la demande du général, M. de Nieuwerkerke lui a présenté MM. Duponchel et Leiris, chefs de la maison par laquelle le travail d'orfèvrerie, de ciselure et de montage a été exécuté, et M. Moutier-Lepage, des ateliers duquel est sortie la lame remarquable qui en forme le complément.

Les abonnés qui n'auraient pas renouvelé leur abonnement sont priés de nous adresser, en renouvelant, leur adresse exacte.

Ce numéro commence le tome XV de l'Illustration. Le tome XIV sera complété par une Table générale, alphabétique, méthodique et analytique des sept premières années de ce recueil, annexe indispensable pour faciliter les recherches dans ce immense répertoire de faits et de dessins qui comprend tout ce qui a excité l'attention du public durant cette période de sept années.

Cette Table fera la matière d'environ 130 pages à 4 colonnes en petit-texte, et elle rendra le tome XIV égal en grosseur aux autres volumes de la collection.

On est prié d'attendre, pour faire brocher le volume, la publication de la table, qui paraîtra dans le courant d'avril prochain.

Réimpression de la collection de l'Illustration.

Cette opération déjà annoncée est aujourd'hui en cours d'exécution. Un grand nombre de numéros épuisés sont sous presse, et nous sommes en mesure dès aujourd'hui de livrer des collections complètes des 14 premiers volumes. Dans l'intérêt des souscripteurs qui désirent compléter leur exemplaire, nous avons pris des mesures afin de pouvoir fournir des livraisons et des volumes séparés jusqu'à la fin de janvier 1850.

Acquisition avec prime.

Pour donner un intérêt de plus à la collection réimprimée de l'Illustration, nous offrons à tout souscripteur un billet

de série de la loterie des artistes par chaque volume, c'est-à-dire 14 billets pour la collection complète. Chacun de ces billets donne droit au tirage de tous les lots de cette loterie, y compris le gros lot, consistant en un service en argenterie d'une valeur de 70,000 fr.

Chaque volume de l'Illustration est du prix de 16 fr. avec un billet de série ou de six numéros.

La loterie des artistes sera tirée à la fin de janvier.

Parmi les porteurs de billets gagnants à la loterie de la statue d'argent, ceux qui auraient reçu leurs billets comme prime d'abonnement à l'Illustration, sont invités à se présenter à l'administration de ce journal pour y recevoir le cadeau qui avait été promis aux porteurs des billets gagnants, outre leur chance dans la loterie. — La plupart des journaux quotidiens de Paris ont publié la liste des numéros sortis au tirage de cette loterie. Nous invitons nos souscripteurs, porteurs de billets délivrés par nous, à consulter cette liste pour faire valoir leur droit, s'il y a lieu.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et C^e, ou près des directeurs de poste et de messageries, des principaux libraires de la France et de l'étranger, et des correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOU FRÈRES, 30, rue de Valenciennes.

Rébus.

L'ILLUSTRATION



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS. Bonne année, parfaite santé, et le Paradis à la fin de vos jours.